



République Islamique de Mauritanie



Repubblica Italiana

Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-Zemmour

Projet mis en œuvre par la
Délégation de la Croix Rouge Italienne en Mauritanie

Coût du projet : 1 540 390,50 Euro

(1 320 390,50 Euro financés par la **Coopération Italienne** à travers le PNUD et 220 000 Euro par le CPSSA sur les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire du Gouvernement italien à la Mauritanie)



Evaluation du projet

Nouakchott, Avril 2008

Marcello Polcari
Sidi ould Sidi Bouna

Sommaire

SOMMAIRE	i
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	iii
RESUME ANALYTIQUE :	2
1. INTRODUCTION :	12
2 DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE UTILISEE :	15
3. LE PROJET :	17
3.1. DESCRIPTION :	17
3.2. REALISATIONS :	20
3.2.1. <i>Maîtrise des eaux de surface</i> :	20
3.2.2. <i>Maraîchage</i> :	24
3.2.3. <i>Activités génératrices de revenus</i> :	26
3.2.4. <i>La formation</i> :	33
3.2.5. <i>Les Centres d’Alimentation Communautaire</i> :	33
3.2.6. <i>Les activités “gigognes”</i> :	34
4. ANALYSE DE LA SITUATION :	36
4.1. RESULTATS ATTENDUS ET LEUR VERIFICATION :	36
4.2. ANALYSE :	42
5. CONCLUSIONS :	45
6. RECOMMANDATIONS :	48
ANNEXES	50
ANNEXE 1 : ZONES D’INTERVENTION DU PALCP/SA	51
ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES ET SUJETS ABORDES	52
ANNEXE 3 : RAPPORT DE MISSION 1	58
1. <i>Déroulement de la mission en Adrar et en Inchiri</i> :	58
2. <i>Observations</i> :	60
3. <i>Conclusion</i>	61
ANNEXE 4 : RAPPORT DE MISSION 2	62
1. <i>Déroulement de la mission au Tagant</i> :	62
2. <i>Observations</i> :	63
3. <i>Conclusion</i> :	64
ANNEXE 5 : CONTRAINTES, POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES, LEÇONS	65
ANNEXE 6 : ATELIER DE RESTITUTION	67
ANNEXE 7 : TERMES DE REFERENCE DE LA CONSULTATION	69
ANNEXE 8 : LISTE DE DOCUMENTS CONSULTES	75

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Interventions

Tableau 2 : Focus-group

Tableau 3 : Seuils réalisés en Adrar (maîtrise d’ouvrage assurée par le PALCP/SA)

Tableau 4 : Seuils et clôture réalisés en Adrar (par délégation de maîtrise d’ouvrage à l’AEMP)

Tableau 5 : Seuils réalisés eu Tagant (par délégation de maîtrise d’ouvrage à l’AEMP)

Tableau 6 : Aménagement des puits au Tiris-Zemmour

Tableau 7 : Fourniture de matériel agricole et de semences à Aoujeft

Tableau 8 : Périmètre maraîcher à Hassi Loughar

Tableau 9 : Microprojets du Tiris-Zemmour

Tableau 10 : AGR exécutées au Tagant / Moughataa de Tichittt

- Tableau 11 :** AGR mises en œuvre en Adrar / Commune d'Aoujeft
Tableau 12 : AGR mises en œuvre en Adrar / Commune d'El Maaden
Tableau 13 : Formation en Adrar
Tableau 14 : CAC ouverts au Tagant
Tableau 15 : Activités "gigognes"

Liste des photos :

- Photo n°1 :** Digue de protection des berges à Aoujeft
Photo n°2 : Palmeraie à Aoujeft protégée par la digue
Photo n°3 : Seuil de Voum Noualig
Photo n°4 : Panneau du puits de Boueyr Jenha
Photo n°5 : Périmètres maraîchers à Aoujeft
Photo n°6 : Irrigation dans le périmètre de Bir Moghreïn
Photo n°7 : Distribution de petits ruminants à Zouérate
Photo n°8 : Magasin de matériel de construction à Bir Moghreïn
Photo n°9 : Boucherie de Tichitt
Photo n°10 : Pâtisserie à Aoujeft
Photo n°11 : Périmètre maraîcher de Bir Moghreïn

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AEMP	: Agence d'Exécution des Microprojets
AGPO	: Association de Gestion Participative Oasienne
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
BC	: Boutique communautaire
CAC	: Centre Communautaire d'Alimentation
CDHLCPI	: Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CPSSA	: Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire
CREN	: Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle
CRI	: Croix Rouge Italienne
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DGCS/MAE	: Direction Générale de la Coopération au Développement / Ministère des Affaires Étrangères / Italie
FNEM	: Fédération Nationale d'Éleveurs de Mauritanie
HIMO	: Haute Intensité de Mains d'œuvre
LCP	: Lutte contre la Pauvreté
LT	: Long terme
MAE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MCPFEF	: Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille
MDAT	: Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MDRE	: Ministère de Développement Rural et de l'Environnement
MP	: Microprojets
MT	: Moyen terme
n.d.	: Non disponible
PALCP/SA	: Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme de Nations Unies pour le Développement
RIM	: République Islamique de Mauritanie
RPE-PALCP/SA	: Rapport de Préparation de l'Évaluation du PALCP/SA (août 2007)
SAB	: Structure Associative de Base
S&E	: Suivi - Évaluation
SS&E	: Système de Suivi - Évaluation
VCT	: Vivres Contre Travail

RESUME ANALYTIQUE :

- i. Le présent rapport d'«Evaluation du Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire » propose une évaluation du Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire. Il se base sur le Rapport de préparation de l'évaluation du PALCP/SA du mois d'août 2007.
- ii. Le Projet a eu pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de renforcer la sécurité alimentaire dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-Zemmour. Ses objectifs spécifiques ont été de mettre en place un mécanisme d'appui au développement local dans les zones rurales pauvres de nature à tirer partie des synergies possibles entre les différents intervenants au niveau des communes pour assurer la pleine appropriation locale et la durabilité des actions engagées.
- iii. Les institutions qui ont concouru à l'exécution du Projet sont :
 - a. le Gouvernement mauritanien, à travers le CPSSA ;
 - b. la DGCS/MAE d'Italie, qui est le bailleur de fonds ;
 - c. le PNUD, qui a assuré la coordination globale du Projet ;
 - d. la Délégation de la Croix Rouge Italienne, qui a assuré la mise en œuvre du Projet.
- iv. Le coût global du Projet s'élève à 1.540.389,72 Euros. La coopération italienne a financé 85,72% du total du coût du Projet (soit 1.320.389,72 Euros) sous forme de don. Le Gouvernement mauritanien a pris en charge 220.000 Euros, soit 14,28% du coût global – ce montant provient des fonds de contrepartie de l'aide alimentaire italienne. Enfin, la CRI a participé à la réalisation du Projet par la prise en charge à hauteur de 29,2% des frais de gestion de sa Délégation en Mauritanie (soit 38.500 Euros).
- v. Le Projet intervient – et c'est l'un de ses mérites – dans des régions (voir **Annexe 1**) délaissées par les partenaires au développement, régions qui ont la particularité d'être sous peuplées et très étendues, comparativement au sud et sud-est de la Mauritanie. Les populations ciblées y sont en situation de vulnérabilité eu égard au déficit d'infrastructures (routes, eau, etc.) disponibles dans les localités concernées.
- vi. Les activités mises en œuvre par le Projet concernent (voir **Tableau 1**):
 - a. les ouvrages hydrauliques ;
 - b. le maraîchage ;
 - c. les activités génératrices de revenus (AGR) ;
 - d. la formation ;

Projet d'appui à la lutte
contre la Pauvreté et à la
sécurité alimentaire dans les
Wilayas de l'Adrar, du
Tagant et du Tiris-Zemmour
ZONE D'INTERVENTION

Echelle 1: 3.000.000

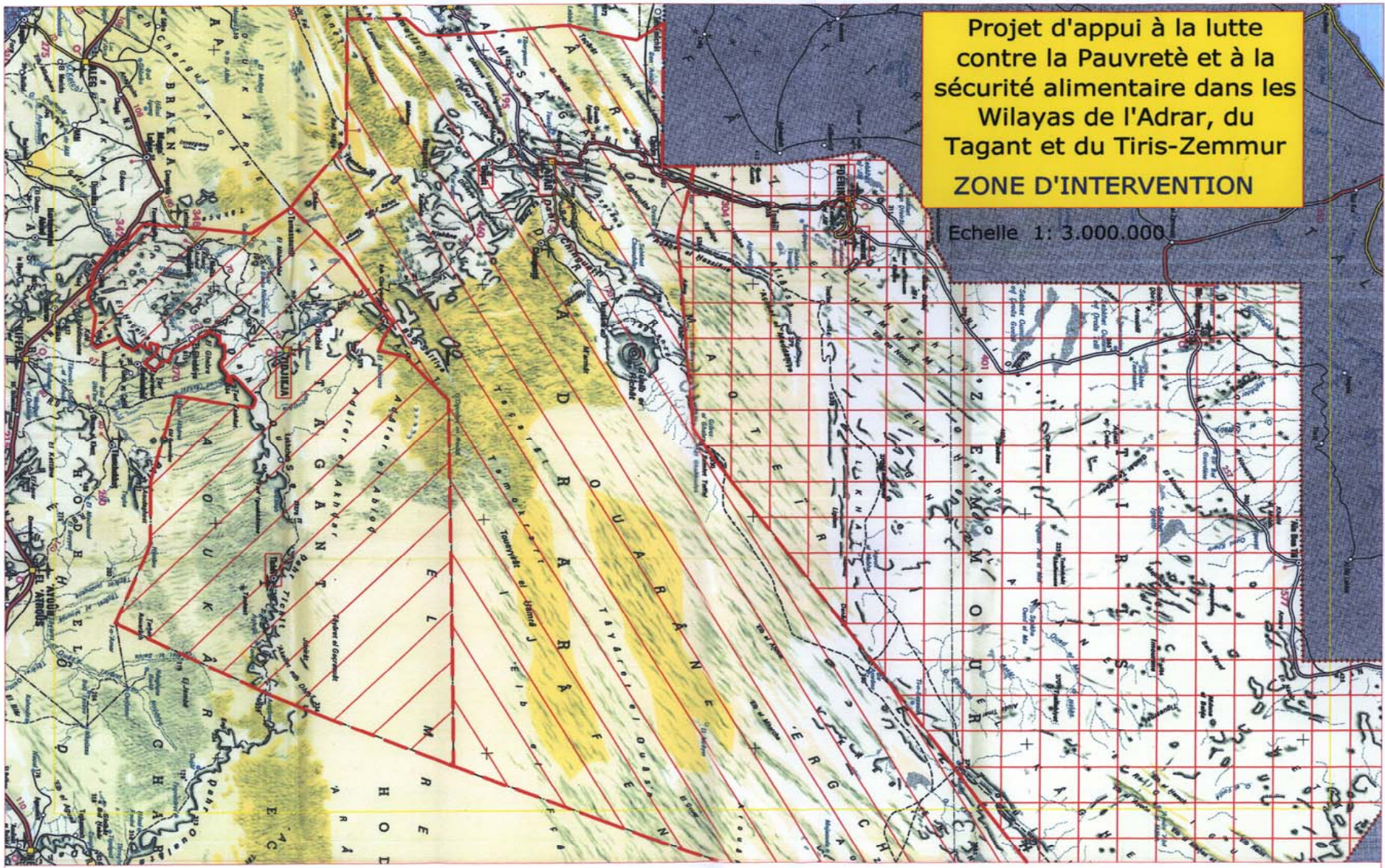


Figure 1

- e. l'ouverture de Centres d'Alimentation Communautaire (CAC).
- vii. Pour la réalisation de ses objectifs, le Projet a déterminé, depuis le moment de sa conception, six résultats prioritaires à atteindre. Pour chaque résultat visé, il a défini des "indicateurs objectivement vérifiables".
- viii. Les résultats attendus ont été globalement atteints :
1. *Sécurisation et augmentation de la production vivrière à travers la réhabilitation des ouvrages de retenue d'eau de surface* : la réalisation de ce résultat garantit, au cours de ces années de sécheresse importante, à travers une meilleure alimentation des nappes souterraines, l'obtention de productions agricoles plus importantes et l'abreuvement du bétail. Cette action mérite d'être continuée avec l'intégration de actions d'assistance technique pour enseigner aux bénéficiaires les techniques d'irrigation économes et à bas impact environnemental.
 2. *Réhabilitation et création de périmètres maraîchers* : ces actions ont permis d'augmenter de manière déterminante les quantités de légumes disponibles en apportant une amélioration sensible du régime alimentaire des familles.
 3. *Renforcement du secteur de l'élevage dans les zones urbaines et périurbaines du Tiris-Zemmour* : l'élevage domestique – à des fins économiques mais aussi et surtout en vue d'accroître la disponibilité des protéines nobles contenues dans le lait et dans la viande – a contribué à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires de la distribution de petits ruminants. L'action est bien appréciée par les populations sous réserve de proposition d'aménagements émanant des bénéficiaires (augmentation du nombre de têtes par ménage pour obtenir un impact significatif).
 4. *Promotion et développement des Activités Génératrices de Revenu* : La réalisation de telles activités a permis de produire deux effets simultanés : la création de revenus utilisés pour améliorer le niveau de vie et d'alimentation des familles concernées et l'augmentation du sens de confiance et de la capacité d'entreprise des populations.
 5. *Réplication de la méthodologie du Projet dans le Tagant* : La réplication de la méthodologie d'intervention au Tagant a permis aux populations bénéficiaires d'obtenir des résultats considérés comme très satisfaisants tels que la diminution du taux de malnutrition parmi les enfants fréquentant les CAC et l'augmentation des Revenus des bénéficiaires des AGRs.

6. *Visibilité du projet et diffusion de sa méthodologie : La méthodologie appliquée à ce projet est basée sur une participation publique et sociale la plus ample. L'appropriation par les bénéficiaires des activités menées par le PALCP/SA a permis, notamment, de diffuser et d'ancrer l'esprit d'entreprise – à travers le financement d'AGR – au sein des populations. Cette façon de travailler a constitué l'élément moteur de toute l'action. Cette méthodologie, tant pour la satisfaction suscitée dans les populations que pour les résultats obtenus, mérite la plus grande diffusion en tant que garantie de l'efficacité et de la répliquabilité des actions et des activités réalisées.*
- ix. La réalisation des projets de lutte contre la pauvreté avec des fonds publics est assujettie à la satisfaction des besoins identifiés et à la production des résultats. Cette évaluation s'est basée, surtout, sur la partie sociale du projet, c'est-à-dire sur les effets que les activités du Projet ont eu sur les populations plutôt que sur l'évaluation du produit final ou de ses réalisations. En ce qui concerne la partie technique, nous avons uniquement vérifié que celle-ci a fut réalisée selon les règles de l'art et selon le critère d'intérêt économique.
- x. Dans l'évaluation du Projet nous avons étudié les effets que, à court et / ou à moyen terme(s), sa réalisation a eu sur la population plutôt que d'essayer de mesurer une amélioration éventuelle de la qualité de la vie, évaluation qui ne peut être faite que sur une longue période et avec comme préalable une connaissance claire de la situation socio-économique initiale (situation de référence) et, pourtant, on a mis l'accent sur les progrès vers le résultat.
- xi. Le progrès vers le résultat est celui que l'on peut percevoir à travers le degré de satisfaction des sujets impliqué dans le Projet et de leur niveau d'engagement dans l'accomplissement des activités commencées.
- xii. Il se dégage de la part des populations (à travers les *focus-groups* mis en place pour cette consultation) bénéficiant des activités du Projet qu'elles apprécient réellement les activités qu'il mène au sein de leurs communautés (voir **Tableau 2**)
- xiii. De la saisie des résultats, on peut tirer comme renseignement général que les populations sont très satisfaites des activités mises en œuvre par le Projet. Ces activités ont contribué à ancrer la vie des communautés dans des villages en voie de « disparition » à cause de conditions de vie toujours plus dures et dans lesquels la population, petit à petit, était forcée d'émigrer dans l'espoir de bénéficier d'une vie plus décente.

- xiv. Le financement par le PALCP/SA d'un paquet minimum d'activités dans les localités ciblées, en contribuant à la fixation des populations dans leurs terroirs, à permis de freiner l'exode rural. Ceci de l'aveu même des bénéficiaires.
- xv. Concernant les ouvrages hydrauliques financés par le Projet, les bénéficiaires sont unanimes quant aux avantages qu'ils en retirent. Les puits, par exemple, sont considérés de façon très positive car ils permettent l'abreuvement des troupeaux et la réalisation de périmètres maraîchers. L'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires est facilitée par la conscience qu'ils ont des avantages réels qu'ils en retirent.
- xvi. En ce qui concerne le maraîchage, les bénéficiaires ont compris l'importance de l'existence d'un périmètre maraîcher qui leur permet d'une part, une alimentation plus variée et, d'autre part, une fois les produits vendus sur le marché, l'obtention de revenus, souvent assez importants pour leur budget familiale. La remarque commune de presque toutes les coopératives impliquées est de ne pas avoir reçu une formation sur les techniques agricoles les plus adaptées à l'environnement (méthodes d'irrigation et d'ensemencement, usage de fumure, etc.) et ils demandent un appui en matière d'encadrement technique des activités maraîchères financées par le Projet. Par ailleurs, ils regrettent aussi de ne pas avoir eu un lot de matériel suffisant pour tous les horticulteurs.
- xvii. Les AGR sont appréciées elles aussi par les populations car elles possèdent une double fonction, toujours allant dans le sens de la Lutte contre la Pauvreté, de permettre aux gérants de percevoir un revenu (à travers le bénéfice dégagé) et donc d'améliorer leur niveau de vie et – en luttant contre la spéculation – de permettre l'accès de toute la communauté aux marchandises à des prix inférieurs à ceux du marché.
- xviii. Concernant les formations dispensées par le Projet (accoucheuses et techniques de séchage des légumes) l'intérêt de ces formations est évident pour les bénéficiaires. La satisfaction perçue au niveau des femmes est réelle (voir compte-rendu manuscrit de la réunion du 17 mai 2007 à El Meddah et rapport de mission du 26 mai 2007 dans le RPE-PALCP/SA).
- xix. Les CAC ouverts – après un processus d'identification des localités les plus indigentes – dans les poches de pauvreté où intervient le Projet, ont contribué à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants qui les ont fréquentés. On souhaite que, dans ce cadre, puisse s'effectuer un rapprochement entre le Projet, le Ministère chargé de la Promotion

Féminine, de l'Enfance et de la Famille, le Ministère de la Santé et le CPSSA en vue de dégager les synergies nécessaires à mieux lutter contre la malnutrition.

- xx. Tous les acteurs comprennent que leur activité n'est qu'un premier pas sur la voie d'une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et ils sont fiers de ce qu'ils sont en train de faire par leurs propres forces, avec l'appui du Projet. Tous se disent sûrs de la pérennité de leurs activités.
- xxi. L'évaluation faite à partir de l'appréciation des bénéficiaires donne des résultats très encourageants pour une pérennisation des activités et pour l'extension ou la réplication du Projet.
- xxii. De l'évaluation il ressort que les bénéficiaires des activités financées par le PALCP/SA sont très satisfaits – à juste titre – de ces interventions et qu'ils voudraient que durant la seconde phase du Projet – si seconde phase il y aura – que les acquis soient consolidés. Cette demande de consolidation des acquis est en soi une confirmation de l'appréciation positive des actions du Projet par les populations ciblées.
- xxiii. Au cours de l'enquête on a bien apprécié pas seulement la satisfaction des populations pour l'amélioration que le Projet a apporté, très souvent de façon nette, à leur manière de vivre, mais aussi leur vision des activités comme possibilité de croissance sociale et économique et, donc, comme alternative concrète à une émigration vue comme seul espoir d'une vie meilleure.
- xxiv. Le Projet a eu, en plus, le mérite d'être vécu par les bénéficiaires comme facteur de cohésion social entre eux.
- xxv. Un certain nombre d'insuffisances ont cependant été relevées au cours de cette étude : elles ont trait à l'absence d'un certain nombre d'instruments de gestion tels qu'un manuel de S&E ou d'un manuel d'exécution propre au Projet, etc. Mais aussi à la non prise en compte de la nécessité de pérenniser les activités que les populations exécutent : ainsi, aucun plan de formation pour les populations ciblées n'a été mis en place, etc.

1. INTRODUCTION :

Le présent rapport d'«Evaluation du Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire » vise à rassembler la documentation et l'information disponibles sur l'expérience du Projet et en proposer une évaluation qui portera sur :

- l'analyse de l'exécution du programme pour l'appréciation de la pertinence et de l'efficacité de l'utilisation des ressources en référence aux résultats attendus de la mise en œuvre du projet ;
- l'identification de leçons pour une extension ou une duplication de la démarche et des actions du projet dans les régions d'interventions et dans d'autres.

Le Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire a démarré le 1^{er} avril 2003. Préalablement, le **Document du Projet** a été signé entre la partie mauritanienne (CDHLCPI) et le PNUD le 21 mai 2002. **L'Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le Gouvernement de la République Italienne et le Programme des Nations Unies pour le Développement concernant le Projet « Appui à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Mauritanie »** (accord de *cost-sharing*) a été signé les 28 avril et 13 mai 2002 entre le Gouvernement de la République italienne et le PNUD. Enfin, le **Protocole spécifique d'accord pour l'exécution du Projet « Appui à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Mauritanie »** (rôles et obligations des deux parties dans l'exécution du Projet) a été signé entre le PNUD et la Délégation de la CRI le 14 juillet 2002, correspondant au démarrage effectif du Projet.

Le PALCP/SA a pour objectif de développement l'appui à la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-Zemmour. Les objectifs spécifiques qui lui ont été assignés sont de mettre en place un mécanisme d'appui au développement local dans les zones rurales pauvres :

- qui utilise le dépistage et la satisfaction des besoins nutritionnels comme point d'entrée dans les communautés pour programmer et réaliser de façon participative des actions de développement,
- et qui tire partie des synergies possibles entre intervenants au niveau des communes pour assurer une pleine appropriation locale et la durabilité des actions engagées.

En plus du Gouvernement mauritanien :

- -via le CDHLCPI (constituant la tutelle nationale et le Chef de file du Projet au sein des institutions mauritaniennes),

- -et le CSA (participant au financement du Projet à travers le fonds de contrepartie qu'il gère),

trois institutions ont concouru à l'exécution du PALCP/SA :

- i) la DGCS/MAE d'Italie qui en est le bailleur de fonds ;
- ii) le PNUD, qui assure la coordination globale du Projet (gestion et contrôle des fonds alloués par la Coopération italienne, suivi semestriel des activités et des acquis du Projet, etc.) ;
- iii) et la Croix Rouge Italienne qui assure la mise en œuvre du Projet.

A noter que le CDHLCPI et le CSA ont été fondus en une seule structure, le CPSSA, à la mi-2007.

La **stratégie** mise en place afin d'atteindre les objectifs fixés repose sur l'utilisation comme porte d'entrée auprès des communautés de la malnutrition infantile – au Tagant – et sur la synergie qui se créera entre les principaux acteurs intervenant au niveau des communes. Ainsi, le dépistage et le contrôle de la malnutrition seront les clés d'accès aux communautés afin d'ouvrir le chemin à des actions durables de développement ciblés sur les couches les plus démunies des populations. L'**approche** privilégie l'implication directe des groupes vulnérables, des instances et des institutions locales dans l'identification, l'exécution et la supervision des activités mises en œuvre.

Le Projet intervient dans trois Wilayas du nord et du centre de la Mauritanie, (souvent considérées comme les parents pauvres des zones ciblées par les Projets intervenant en Mauritanie) : le Tiris-Zemmour et l'Adrar pour le nord du pays et le Tagant pour le centre. Les sites d'intervention sont indiqués ci-après par Wilaya :

- **Tiris-Zemmour (Moughataas de Zouérate, de F'Deirick et de Bir Moghreïn) :** Zouérate ville, F'Deirick ville, Bir Moghreïn ville, Hassi Loughar, Boueyr Mariem et Boueyr Jenha.
- **Adrar (Moughataas d'Atar et d'Aoujeft) :** Aoujeft ville, Meddah, Legleitat, Timinit, Varess, Teyarett-Azougui, Tawaz, Toueizigt, Agadir, Amozgui, Edebaye/Atar, Tirebane.
- **Tagant (Moughataas de Tijikja et de Tichitt) :** Tijikja ville (Voum Noualig-Zraïb Leebid et R'Che El Mowje), Tichitt ville, Aghreijite, Loudeyate, Rachid, Lehoueytate, Acharime, Nimlane, Igavane 1, Oueynate Erji.

Les groupes ciblés par le Projet sont « les populations des communes rurales avec un accent particulier mis sur les groupes vulnérables ».

Les activités mises en œuvre la PALCP/SA concernent i) la maîtrise des eaux de surface, ii) les AGR, iii) le maraîchage, iv) la formation et v) l'ouverture de CAC.

Le coût global du Projet s'élève à 1.540.389,72 Euros. La coopération italienne finance 85,72% du total du coût du Projet (soit 1.320.389,72 Euros) sous forme de don. Le Gouvernement mauritanien prend en charge 220.000 Euros, soit 14,28% du coût global – ce montant provient des fonds de contrepartie de l'aide alimentaire italienne. Enfin, la CRI participe à la réalisation du Projet par la prise en charge à hauteur de 29,2% des frais de gestion de sa Délégation en Mauritanie (soit 38.500 Euros).

Trois tranches – représentant la somme globale de 1.320.390 Euros – ont été débloquées par le bailleur de fonds : la première en février 2003 d'un montant de 636.407 Euros, la seconde en juillet 2005 s'élevait à 546.897 Euros et la troisième de 137.086 Euros, en décembre 2006. La contrepartie mauritanienne, qui s'élevait à 220.000 Euros, soient 72.160.235 UM, a été décaissée en septembre 2005 (afin de couvrir les frais de construction de 8 seuils et d'une clôture en Adrar et au Tagant).

La démarche suivie dans cette évaluation (ex-post) a consisté en l'étude des données générales du Projet et dans des visites sur les lieux d'intervention du Projet afin d'évaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires des activités mises en œuvre. Elle a par ailleurs consisté à saisir et analyser les données recueillies avant de passer aux conclusions et aux recommandations.

Conformément à la démarche suivie et aux termes de référence, le rapport comprend notamment les parties suivantes :

- a.** introduction ;
- b.** description de la méthodologie ;
- c.** description du projet ;
- d.** analyse de la situation ;
- e.** conclusions ;
- f.** recommandations.

2. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE UTILISEE :

Conformément aux termes de référence, la méthodologie ici suivie est la suivante :

- ✓ rencontres avec les responsables du Projet, les partenaires du Projet, les membres du Comité de Pilotage, le Gouvernement, les Autorités locales, les bénéficiaires ;
- ✓ consultation et revue de la documentation du projet : document de projet, rapports, notes... et des documents de stratégie nationale de développement ;
- ✓ préparation d'un guide d'entretien ouvert pour analyser/appréhender les différentes questions
- ✓ visite des réalisations et rencontre avec les associations et coopératives bénéficiaires ;
- ✓ saisie des données recueillies et analyse des résultats ;
- ✓ évaluation des produits atteints par rapport aux objectifs fixés par le Projet et du degré de participation et de satisfaction des populations impliquées ;
- ✓ élaboration du rapport d'évaluation suivant les directives/critères retenus ;
- ✓ élaboration des termes de référence de l'atelier de restitution.

Au moment de l'évaluation on ne pouvait pas réellement percevoir l'impact sur les bénéficiaires des activités menées par le Projet, car le délai entre les réalisations et l'évaluation était trop court. On a donc voulu privilégier dans l'enquête menée auprès des bénéficiaires i) leur appréciation de tout ce qui a été fait par le Projet, ii) leur participation à sa réalisation et iii) leur vision de l'avenir des activités mises en place (durabilité, pérennité des activités). On a donc mené une enquête axée sur la compréhension de l'idée que les bénéficiaires ont du Projet et de ses activités et de l'appréciation qu'ils en ont.

La recherche d'éventuels impacts est rendue, en outre, difficile par l'absence d'une situation de référence au moment du démarrage du Projet.

La méthodologie de travail s'intègre avec celle mise en place par le consultant national, M. Sidiould Sidi Bouna, dans le cadre de la mission pour la rédaction de « Rapport de préparation de l'évaluation du PALCP/SA ».

Dans leur mission, les consultants ont utilisé une approche « focus-groups » en organisant des groupes homogènes de discussion. A chaque groupe de bénéficiaires, composé de six à quinze personnes, on a posé plusieurs questions sur les activités, les problèmes rencontrés et sur leur façon de les gérer (voir RPE-PALCP/SA, annexes 3, 4 et 5).

En considérant qu'il s'est passé plus de six mois depuis l'enquête réalisée pour le RPE-PALCP/SA et en jugeant qu'il est nécessaire de faire une vérification (après tout ce temps) sur un échantillon de localités, on a effectué une mission de contrôle des différentes activités sur le terrain. Dans

l'enquête on a utilisé comme guide d'entretien le questionnaire mis au point pour le RPE-PALCP/SA.

A l'issue de la vérification, ayant constaté l'accord substantiel des résultats du RPE-PALCP/SA avec ceux de l'examen de terrain, nous avons décidé d'adopter les résultats atteints au cours de la mission de préparation de l'évaluation et de les utiliser pour le présent rapport.

3. LE PROJET :

3.1. Description:

Le Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire a été financé par la Coopération italienne à travers la représentation du PNUD. Il a été exécuté par la Délégation en Mauritanie de la Croix Rouge Italienne dirigée par Mme Maria Lalla Feliciangeli. Le Projet, qui visait à la réduction de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-Zemmour, a impliqué également les délégations régionales du CPSSA (ex-CSA et ex-CDHLCPI) et du MAE (ex-MDRE).

Le projet s'est intégré au cadre de la politique nationale du Gouvernement Mauritanien de lutte contre la pauvreté ("*... valoriser le potentiel de croissance et de productivité des pauvres. Il s'agit de promouvoir les secteurs qui profitent directement aux pauvres et les zones de leur concentration....*" - Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, janvier 2001).

Les objectifs du Projet ont été :

a. Objectif de développement

Appui à la lutte contre la pauvreté et renforcement de la sécurité alimentaire dans les régions de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-zemmour.

b. Objectifs spécifiques

Mettre en place un mécanisme d'appui au développement local dans les zones rurales pauvres :

- qui utilise le dépistage de la malnutrition et la satisfaction des besoins nutritionnels comme point d'entrée dans les communautés, pour programmer et réaliser de façon participative les actions de développement ;
- et qui tire partie des synergies possibles entre intervenants au niveau des communes pour assurer une pleine appropriation locale et la durabilité des actions engagées.

Conformément à la politique national de décentralisation et de bonne gouvernance, le projet a décidé de prendre les communes comme unité de base pour l'intervention et de mettre en œuvre une stratégie d'appui au développement local. De cette manière, l'unité d'intervention du Projet a été la Commune et le processus décisionnel a impliqué directement les populations bénéficiaires et les élus locaux en bénéficiant aussi de l'avis des services techniques de l'Etat (notamment ceux de l'ex-CSA et de l'ex- MDRE) et en associant les Autorités administratives compétentes.

L'approche participative choisie a eu le double but de parvenir à l'appropriation par les bénéficiaires des activités menées et de découler des besoins exprimés par les populations au niveau communautaire.

Les critères pour le choix définitif des Communes d'intervention, en accord aux desiderata du projet, ont été, notamment :

- ✓ l'absence d'appui par d'autres projets sur le même terroir pour les objets similaires ;
- ✓ la cohésion de la communauté ;
- ✓ l'organisation communautaire
- ✓ l'accessibilité raisonnable du terroir ;
- ✓ le dynamisme des autorités communales ;
- ✓ le potentiel de pérennisation des microréalisations en termes environnemental, social et économique.

En ce qui concerne l'identification des populations partenaires et bénéficiaires du projet, les critères choisis ont été :

- ✓ le niveau de pauvreté des participants ;
- ✓ le nombre des bénéficiaires ;
- ✓ l'équilibre de genre dans le cadre des interventions dans le même site ;
- ✓ le dynamisme et la capacité d'organisation et de cohésion des groupements.

Le choix des activités génératrices de revenu envisagées par le projet, après les études de faisabilité et durabilité technique et économique a respecté les critères suivants (sans que cela ne constitue une situation de référence, car les indicateurs propres au Projet n'ont pas été documentés) :

- ✓ le niveau de pauvreté des participants ;
- ✓ le nombre des participants à l'activité ;
- ✓ le nombre des bénéficiaires indirects ;
- ✓ l'impact social et environnemental.

Le Projet, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est assignés, a utilisé, comme porte d'entrée dans les terroirs, les CAC et les CREN mis en place grâce à la Délégation de la Croix Rouge Italienne et la synergie qui s'est créée entre les principaux acteurs intervenant au niveau des communes. L'approche participative a été adoptée : elle visait à impliquer davantage les populations cibles aux différentes étapes du processus de l'intervention (de l'identification à l'exécution) en privilégiant l'appui aux microréalisations sous forme d'équipement en intrants et sous forme de formation – au demeurant en quantité insuffisante – des bénéficiaires à l'exécution et à la gestion de ces activités.

Le volet d'intervention à la charge de l'ex-CSA a été conduit selon le modèle de rétribution "Vivres Contre Travail" (VCT) qui a été adopté pour les activités qualifiées à Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO) comme la réalisation des ouvrages hydrauliques.

En général, pour chaque intervention, la démarche pour la mise en œuvre des actions de développement est passée par quatre étapes :

a. Information et sensibilisation :

L'objectif de cette première étape a été de sensibiliser les populations afin de les mettre devant la nécessité d'améliorer leur état, leur situation actuelle. Cette prise de conscience a eu le mérite d'attirer leur attention sur la nécessité de procéder à un changement en créant ainsi les conditions d'un développement durable de leur activité et d'une amélioration nette de leur niveau de vie. Afin de la rendre complète et équilibrée, cette étape a été conçue à deux niveaux :

1. à travers des rencontres dans les chefs-lieux des wilayas, au niveau des autorités administratives, des élus locaux, des responsables des services techniques et des ONG opérant dans la zone ciblée ;
2. à travers la porte d'entrée des CAC (au Tagant) et par le biais de missions qui ont sillonné les sites d'intervention du projet au niveau des populations bénéficiaires.

b. Inventaire et diagnostic des structures associatives de base (SAB) :

Il a été procédé lors de cette étape au recueil de toutes les informations sur les SAB. Des grilles harmonisées de découverte ont été utilisées à cet effet.

c. Tenue de diagnostic participatif :

Dans cette étape on a tenu des réunions d'analyse de la problématique en associant les bénéficiaires dans le choix des solutions appropriées qui, successivement, ont été traduites en actions à entreprendre. Le diagnostic participatif a permis ainsi de mettre en exergue le caractère réaliste des interventions du projet.

d. Elaboration du plan d'action :

Le plan d'action a eu le mérite d'établir l'ordre de priorité entre les différentes actions issues de l'étape précédente.

Ce type d'approche a tenu compte du rôle des différents acteurs (bailleurs de fonds, autorités centrales et locales, bénéficiaires) en mettant, aussi, l'accent sur le partage des choix du projet et

des différentes modalités de gestion avec les communautés locales directement impliquées à chaque phase.

3.2. Réalisations :

Les activités prévues ont été toutes exécutées. Cependant, en décembre 2007, cinq (5) activités dans la Moughataa de Zouérate étaient encore dans la phase de signature des conventions entre les bénéficiaires et les autorités.

3.2.1. Maîtrise des eaux de surface :

Dix-huit (18) seuils – digues de protection des berges, digues de dérivation des eaux, seuils de ralentissement – et une (1) clôture de “grara” ont été construits ou réhabilités par le Projet dans les Wilayas de l’Adrar (16) et du Tagant (3) pour un montant global de quatre vingt trois million six cent vingt deux mille quatre cent trente cinq Ouguiyas (83.622.435 UM).

Plus de 1014 palmeraies (voir **tableau 3**) ont bénéficié de la construction ou de la réhabilitation de ces digues et diguettes en permettant la recharge de la nappe, la régénération du milieu naturel ainsi que la possibilité de cultiver derrière ces petits ouvrages. De plus, l’approche participative privilégiée ici (pour l’identification et l’exécution de l’activité) a permis d’organiser les communautés en vue de leur appropriation des seuils.

Le **tableau 4** fait ressortir les cinq (5) seuils et la clôture de “grara” réalisés en Adrar par délégation de maîtrise d’ouvrage déléguée à l’AEMP (structure dépendant du CPSSA) pour un montant de cinquante deux millions trois cent trente quatre mille neuf cent vingt Ouguiyas (52.334.920 UM).

Tableau 3 : Seuils réalisés en Adrar (maîtrise d'ouvrage assurée par le PALCP/SA)

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'ouvrage	Date de financement	Financement (en UM)	Contribution des bénéficiaires	Bénéficiaires directs (1)
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft-ville	Digue de protection des berges en gabions	août-04	1 680 000	Main d'œuvre (2)	80 palmeraies / 80 familles
Aoujeft	El Maaden	Timinit	Digue de protection des berges en gabions	octobre-05	1 400 000	Main d'œuvre (2)	13 palmeraies / 27 familles
Aoujeft	El Maaden	Varess	Seuil en gabions	octobre-05	1 260 000	Main d'œuvre (2)	138 palmeraies / 248 familles
Aoujeft	Meddah	Meddah	Digue de dérivation des eaux	septembre-05	1 586 000	Main d'œuvre (2)	64 palmeraies / 64 familles
Aoujeft	Meddah	Leglei-tatt	Seuil en gabions	septembre-05	924 000	Main d'œuvre (2)	20 palmeraies / 18 familles
Atar	Ain Ehel Taya	Teya-ret	Seuil en gabions	octobre-05	1 213 000	Main d'œuvre (2)	60 palmeraies / 80 familles
Atar	Ain Ehel Taya	Teya-ret	Seuil en gabions	octobre-05	968 200	Main d'œuvre (2)	80% des palmeraies de l'oasis
Atar	Tawaz	Touei-zigtt	Réhabilitation seuil en gabions	octobre-05	892 000	Main d'œuvre (2)	62 palmeraies / 120 familles
Atar	Tawaz	Tawaz	Seuil en gabions	octobre-05	1 079 000	Main d'œuvre (2)	77 palmeraies / 63 familles
Atar	Tawaz	Tawaz	Réhabilitation barrage	octobre-05	460 000	Main d'œuvre (2)	500 palmeraies / 230 parcelles agricoles
TOTAL					11 462 200		642 familles au moins / 1040 palmeraies / 230 parcelles agricoles

(1) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

(2) Réalisation sans contrepartie des opérations de délitage des enrochements et de ramassage des pierres.



Photo n°1 : Digue de protection des berges à Aoujeft



Photo n°2 : Palmeraie à Aoujeft protégée par la digue

Tableau 4 : Seuils et clôture réalisés en Adrar (par délégation de maîtrise d’ouvrage à l’AEMP)

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'ouvrage (1)	Date de démarrage	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires (2)	Bénéficiaires directs
Atar	Ain Ehel Taya	Azougui	Seuil	sept-05	6 181 711	Main d'œuvre	n.d.
Atar	Tawaz	Agadir	Seuil	sept-05	9 086 785	Main d'œuvre	n.d.
Atar	Atar	Edebaye / Atar ville	Seuil	sept-05	12 918 651	Main d'œuvre	n.d.
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft-ville	Seuil de protection des berges	sept-05	9 643 335	Main d'œuvre	n.d.
Aoujeft	Aoujeft	Tirebane	Seuil	sept-05	5 824 094	Main d'œuvre	n.d.
Aoujeft	Aoujeft	Amozgui	Clôture de "grara"	sept-05	8 680 344	Main d'œuvre	n.d.
TOTAL					52 334 920		

(1) Activités réalisées par l'AEMP, par convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.

(2) Contributions sans contrepartie ; pour les seuils : c'est le délitage des pierres et le ramassage des pierres ; pour la clôture, c'est la mise en place de la clôture.

Trois (3) seuils ont été réalisés au Tagant par délégation de maîtrise d’ouvrage déléguée à l’AEMP, deux (2) dans la commune de Tijikja et un (1) dans la commune de Tensigh, pour un montant global de dix neuf million huit cent vingt cinq mille trois cent quinze Ouguiyas (19.825.315 UM). L’approche participative a été mise en œuvre par le Projet afin d’identifier le type d’activité désiré par les populations et afin d’exécuter les travaux de construction.



Photo N. 3: Seuil de Voum Noualig

Ces seuils ont bénéficié à 800 palmeraies, 600 dans les sites de Voum Noualig et 200 dans la localité de Oueynate Erji. Comme pour les seuils bâtis en Adrar, ceux du Tagant ont permis la recharge de la nappe, la régénération du milieu naturel ainsi que la culture derrière ces petits ouvrages.

Tableau 5 : Seuils réalisés eu Tagant (par délégation de maîtrise d’ouvrage à l’AEMP)

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'ouvrage (1)	Date de démarrage	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires (2)	Bénéficiaires directs (3)
Tijikja	Tijikja	Voum Noualig (Zraib Leebid)	Seuil de ralentissement	sept-05	8 027 757	Main d'œuvre	200 palmeraies
Tijikja	Tijikja	R'Che El Mowje	Seuil de ralentissement	sept-05	7 273 512	Main d'œuvre	400 palmeraies
Tijikja	Tensigh	Oueynate Erji	Seuil de ralentissement	sept-05	4 524 046	Main d'œuvre	200 palmeraies
TOTAL					19 825 315		800 palmeraies

(1) Activités réalisée par l'AEMP, par convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.

(2) Contributions sans contrepartie : délitage et ramassage des pierres.

(3) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

Deux (2) puits ont été aménagés par le PALCP/SA dans le Tiris-Zemmour, à Boueyr Jenha et à Boueyr Mariem pour un montant global de 4,2 million d’UM.

Tableau 6 : Aménagement des puits au Tiris-Zemmour

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de financement	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires	Bénéficiaires directs (1)	Bénéficiaires directs (1)
Bir Moghreïn	Zone non communalisée	Boueyr Mariem	Aménagement d'un puits	août-06	2 300 000	Main d'œuvre	13 familles permanentes	300 moutons et 30 dromadaires par jour
Bir Moghreïn	Zone non communalisée	Boueyr Jenha	Aménagement d'un puits	août-06	1 900 000	Main d'œuvre	30 familles alentours	90 moutons et 40 dromadaires par jour
TOTAL					4 200 000			

(1) Données collectées auprès des familles bénéficiaires des activités. Nous avons séparé les familles bénéficiaires des animaux.



Photo n°4 : Panneau du puits de Boueyr Jenha

Ces activités permettent d'abreuver en moyenne 400 petits ruminants et 70 dromadaires par jours. Par ailleurs une quarantaine de familles vivant dans les environs ou nomadisant régulièrement autour des puits en font profiter en permanence leurs bêtes.

3.2.2. Maraîchage :

Les activités de maraîchage ont été financées par le PALCP/SA dans les Wilayas du Tiris-Zemmour et de l'Adrar.

Cela a concerné, en Adrar, la fourniture de matériel agricole, de semences horticoles et de grillage de clôture des périmètres maraîchers pour un montant global de 1.939.900 UM.

La remise de ces lots de matériels agricoles, de ces semences horticoles et des grillages ont profité à 19 coopératives (réparties entre deux Unions de coopératives), à 19 palmeraies et à 264 familles (membres des coopératives).

Tableau 7 : Fourniture de matériel agricole et de semences à Aoujeft

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de financement	Financement (en UM) (1)	Nombre de bénéficiaires (2)		
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Distribution semences horticoles	mars-04	336 600	i) 14 palmeraies, 14 coopératives et 168 familles pour les activités supervisées par l'Union de coopératives de la commune ii) 5 palmeraies, 5 coopératives et 96 familles pour les activités supervisées par l'Union de coopératives Tinticha / Bedjamez		
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Distribution semences horticoles		166 200			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		119 100			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		104 600			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		104 600			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		127 300			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		104 600			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		127 300			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		127 300			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		56 800			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Grillage pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Distribution semences horticoles		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Distribution semences horticoles		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		43 500			
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Matériel agricole pour maraîchage		43 500			
TOTAL							1 939 900	264 familles, 19 palmeraies et 19 coopératives

(1) L'activité « Fourniture de matériel agricole et de semences à Aoujeft » fut réalisée sans le recours à la contribution des bénéficiaires : la colonne « contribution des bénéficiaires » n'a donc pas ici sa raison d'être.

(2) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.



Photo n°5 : Périmètres maraîchers à Aoujeft

Au Tiris-Zemmour, les activités de maraîchage ont été développées dans la Moughataa de Bir Moghreïn, à Hassi Loughar pour un montant de 1,5 millions d'UM.

Tableau 8 : Périmètre maraîcher à Hassi Loughar

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de financement	Financement (en UM) (1)	Bénéficiaires directs (2)
Bir Moghreïn	Zone non communalisée	Hassi Loughar	Périmètre maraîcher	Aout 2006	1 500 000	13 familles (sur les 18 du village)
TOTAL					1 500 000	13 familles

(1) L'activité « Périmètre maraîcher à Hassi Loughar » fut réalisée sans le recours à la contribution des bénéficiaires : la colonne « contribution des bénéficiaires » n'a donc pas ici sa raison d'être.

(2) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

Ce périmètre a été réparti en lopins, cultivé chacun par une famille bénéficiaire. Cette activité a profité à treize (13) des dix-huit (18) familles du village.



Photo n°6 : Irrigation dans le périmètre de Bir Moghreïn

3.2.3. Activités génératrices de revenus :

Les AGR ont été financées par le Projet dans les trois Wilayas dans lesquelles il exerce ses activités : le Tiris-Zemmour, l'Adrar et le Tagant.

Au Tiris-Zemmour, les microprojets (MP) ont concerné la distribution de bétail, une pharmacie vétérinaire et un magasin de dépôt de matériel de construction représentant un montant global de quarante cinq million sept cent seize mille et cinq cent quarante Ouguiyas (45.716.540 UM).

La distribution de bétail a concerné Bir Moghtein ville, Zouérate ville et F'Deirick ville (voir **tableau 9**). Au total, mille six cent cinquante cinq (1.655) têtes de petits ruminants ont été distribuées à deux mille (2.000) familles pour un financement global de trente cinq million huit cent quatre vingt mille Ouguiyas (35.880.000 UM).

La pharmacie vétérinaire, financée par le Projet à hauteur de un million huit cent trente six mille cinq cent quarante Ouguiyas (1.836.540 UM) a fait faillite : cela est dû « à l'achat de médicaments non adaptés aux conditions de la région » mais aussi à la concurrence déloyale exercée par les dépôts vétérinaires pharmaceutiques ne bénéficiant pas d'une autorisation étatique. Les prix pratiqués par ces dépôts défiaient toute concurrence et les autorités n'ont pas vraiment appuyé les pharmacies vétérinaires légales (en ne prenant pas des mesures d'interdiction contre les dépôts illégaux).

Tableau 9 : Microprojets du Tiris-Zemmour

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de financement	Contributions des bénéficiaires	Financement (en UM)	Bénéficiaires directs (1)
Zouérate	Zouérate	Zouérate	Distribution de bétail (750 petits ruminants)	décembre-05	32% du financement. Mais seuls 1.964.800 UM ont été dégagés	18 600 000	750 familles / 14 coopératives
Zouérate	Zouérate	Zouérate	Pharmacie vétérinaire	octobre-03	Mise à disposition d'un local	1 836 540	AGR en faillite
F'Deirick	F'Deirick	F'Deirick	Distribution de bétail (375 petits ruminants)	mai-04	32% du financement. Mais seuls 972.400 UM ont été dégagés	7 680 000	750 familles (1 mouton pour 2 familles)
Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Distribution de bétail (530 petits ruminants)	janvier-04	32% du financement. Ainsi 3.000.000 UM ont été dégagés	9 600 000	500 familles /14 coopératives
Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Magasin de dépôt de matériel de construction	mai-06	Mise à disposition d'un gérant pendant 6 mois Mise à disposition d'un local.	8 000 000	300 familles / 30 nouvelles constructions achevées, 6 en cours et 39 réhabilitations
TOTAL						45 716 540	

(1) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.



Photo n°7 : Distribution de petits ruminants à Zouérate

Enfin, toujours au Tiris-Zemmour, le magasin de dépôt de matériel de construction (voir le **tableau 9**) a été financé à hauteur de huit millions d'Ouguiyas (8.000.000 UM). Celui-ci est venu, d'après les populations, à point nommé, après les pluies diluviennes d'août 2003 (166 mm en une seule nuit) qui ont détruit une grande partie de l'habitat de la ville. En contribuant à la reconstruction des habitations de Bir Moghrein ville par la mise à disposition de matériels de construction à des prix abordables, le MP a directement profité à trois cents (300) familles de la ville et a permis de bâtir trente (30) nouvelles maisons et d'en réhabiliter trente neuf (39). Par ailleurs, six (6) sont en cours de construction grâce au matériel du dépôt.



Photo n°8 : Magasin de matériel de construction à Bir Moghrein

Au Tagant, les AGR sont concentrées dans la Moughataa de Tichitttt pour un montant global de dix huit million cent soixante quatre mille Ouguiyas (18.164.000 UM) : elles concernent la production laitière, une banque de céréales, une boucherie et une activité artisanale à Tichittt ville, une BC et un projet de pierre taillée à Aghreijite et enfin un projet Toumza à Loudeyate.

Les MP financés par le PALCP/SA dans la Moughataa de Tichittt ont profité à deux cent cinquante six (256) personnes, dont cent deux (102) femmes, et trente (30) familles. Ils ont dégagé un bénéfice global depuis leur démarrage, de six cent onze mille et sept cent sept Ouguiyas (611.707 UM).



Photo n°9 : Boucherie de Tichitt

Tableau 10 : AGR exécutées au Tagant / Moughataa de Tichitt

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de démarrage (1)	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires (en UM)	Bénéfice global / en UM	Nombre bénéficiaires directs (2)
Tichitt	Tichitt	Tichitt	Production laitière	mai-06	1 994 000	40% bénéfices dégagés	225 847 (mai 2007)	46 personnes (dont 14 femmes)
Tichitt	Tichitt	Tichitt	Banque de céréales	janvier-06	4 500 000	1 500 000 (3)	62 860 (mai 2007)	104 personnes (dont 52 femmes)
Tichitt	Tichitt	Aghreijite	Boutique communautaire	mars-06	1 500 000	375000 (non débloquée)	n.d.	23 personnes (dont 7 femmes)
Tichitt	Tichitt	Tichitt	Boucherie	décembre-05	2 500 000	625000 (3)	200 000 (décembre 2006)	20 personnes (dont 2 femmes)
Tichitt	Tichitt	Loudeyate	Projet Toumza (450 chèvres laitières)	septembre-06	5 000 000	1250000 (non débloquée)	—	30 familles / chacune 15 moutons (dont 8 femmes chefs de ménage)
Tichitt	Tichitt	Tichitt	Artisanat	septembre-06	300 000	100 000	123 000 (avril 2007)	27 personnes (dont 19 femmes)
Tichitt	Tichitt	Aghreijite	Pierre taillée (4)	décembre-06	2 370 000	592 500 (non débloquée)	n.d.	36 personnes (aucune femme)
TOTAL					18 164 000		611.707	256 personnes (dont 102 femmes) et 30 familles

(1) Le financement a eu lieu le 23/12/2004 ; le retard dans le démarrage de ces activités est dû aux délais accusés dans la mise en place de la deuxième tranche du financement du PALC/SA.

(2) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

(3) A la charge de la municipalité qui a bâti l'entrepôt de stockage des céréales et la boucherie.

(4) Les bénéficiaires du MP, qui n'ont pas encore reçu les machines de taille de la pierre, car introuvables pour l'instant sur le marché, voudraient réallouer le montant destiné aux machines vers autre chose, en rapport avec la pierre taillée. La réunion de leur assemblée générale fixera les modalités de réallocation.

En Adrar, les AGR ont été financées dans la Moughataa d'Aoujeft (dans les Communes d'Aoujeft et d'El Maaden) pour un montant global de trois million cent quatre vingt treize mille neuf cent trois Ouguiyas (3.193.903 UM).

Dans la Commune d'Aoujeft, le financement global des AGR s'est élevé à un million soixante et onze mille Ouguiyas (1.071.000 UM). Les AGR ont profité à deux cent quarante neuf (249) femmes et ont permis de dégager, depuis leur démarrage, un bénéfice global de six cent dix neuf mille et cent soixante dix Ouguiyas (619.170 UM). En plus de ces résultats il faut rappeler que au cours du dernier trimestre 2007 le Projet a lancé dans la Commun neuf (9) AGR qui concernent les activités de : poissonnerie (1), vente de viande de poulet (1), pâtisserie (1), confection de tentes (1) et boucheries (5). Pour ces activités, le délai est trop court pour procéder au calcul des bénéfices éventuels. A noter que pour ces neufs (9) MP, des conventions de financement ont été signées par le PALCP/SA avec la Mairie d'Aoujeft, celle-ci procédant à son tour à la signature de protocoles

d'accords avec les bénéficiaires. Le Projet étant appelé à moyen terme à se retirer, c'est semble-t-il un moyen efficace d'assurer le suivi des AGR (par l'intermédiaire de la Mairie) et de pérenniser ainsi ces activités par l'encadrement d'un acteur présent en permanence sur le terrain.

Tableau 11 : AGR mises en œuvre en Adrar / Commune d'Aoujeft

(Les 4 premières AGR concernent l'Union de coopératives El Belediya et les 5 suivantes l'Union de coopératives Tinticha-Bedjamez)

Mou-ghataa	Commune	Localité	Activité	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires (en UM)	Date de démarrage (ou de financement)	Bénéfice global / en UM	Nombre de bénéficiaires directs (1)
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Couscous	150 000	50 000	Sep-04	158.501 (avril 2007)	15 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Pâtisserie	74 000	20 000	Sep-04	n.d.	41 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Vente de gaz et réfrigérateur	100 000	50 000	Sep-04	54.415 (novembre 2006)	36 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Boutique communautaire (2)	150 000	50 000	Sep-05	147.109 (avril 2007)	71 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Pâtisserie	60 000	20 000	(Août 2004)	55.055 (février 2007)	11 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Embouche	150 000	50 000	Sep-04	45.370 (mars 2007)	19 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Arisanat	67 000	20 000	Sep-04	50.000 (février 2007)	19 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Vente de gaz	120 000	60 000	Sep-04	26.720 (mars 2007)	15 femmes
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Boutique communautaire (3)	200 000	100 000	Sep-04	82.000M (mars 2007)	22 femmes
TOTAL				1 071 000			619.170	249 femmes

(1) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

(2) A l'origine, activité d'embouche reconvertie en BC.

(3) A l'origine, financement de réfrigérateurs, reconverti en BC.



Photo n. 10 : Pâtisserie à Aoujeft

Dans la Commune d'El Maaden, le financement des AGR a représenté deux millions cent vingt deux mille neuf cent trois Ouguiyas (2.122.903 UM). Ils ont profité à 179 femmes et 65 hommes et ont dégagé un bénéfice global de quatre cent trente quatre mille et neuf cent vingt neuf Ouguiyas (434.929 UM).

Tableau 12 : AGR mises en œuvre en Adrar / Commune d'El Maaden

Mou-Ghataa	Commune	Localité	Activité	Financement (en UM)	Contributions des bénéficiaires (en UM)	Date financement ou démarrage	Bénéfice global / en UM	Nombre de bénéficiaires directs (1)
Aoujeft	El Maaden	Timinit (Doueyrate 2)	Boutique communautaire	142 500	45 600	mai 2006	145 127 (mai 2007)	38 femmes
Aoujeft	El Maaden	Timinit (Doueyrate 1)	Boutique communautaire	112 500	36 000	octobre 2006	150 830 (mai 2007)	30 femmes
Aoujeft	El Maaden	Timinit (Sbeikha)	Boutique communautaire	101 200	34 000	mai 2006	70 387 (mai 2007)	27 femmes
Aoujeft	El Maaden	Timinit (El Argoub)	Boutique communautaire	122 550	40 800	mai 2006	57 885 (mai 207)	34 femmes
Aoujeft	El Maaden	Varess	Moulin à grains	1 644 153 (2)	512000 (3)	octobre 2006	10 700 (avril 2007)	115 personnes (dont 50 femmes environ)
TOTAL				2 122 903	668 400		434 929	179 femmes et 65 hommes

(1) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

(2) Dont 1.548.153 UM pour le prix du moulin à grains et 96.000 UM pour les frais de son installation.

(3) 32% du prix du moulin à grains, en cours de mobilisation.

3.2.4. La formation :

Vingt neuf (29) femmes ont été formées en techniques de séchage et de conservation des légumes et quatre (4) femmes ont reçu une formation d'accoucheuse dans la localité de Meddah (Moughataa d'Aoujeft / Adrar).

Tableau 13 : Formation en Adrar

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Financement (en UM) (1)	Date de la formation	Nombre de bénéficiaires
Aoujeft	Meddah	Meddah	Formation en techniques de séchage et de conservation des légumes	3 140 000	décembre-05	29 femmes (2)
Aoujeft	Meddah	Meddah	Formation d'accoucheuses		décembre-05	4 femmes (dont 2 accoucheuses traditionnelles)
TOTAL				3 140 000		

(1) L'activité « Formation en Adrar » fut réalisée sans le recours à la contribution des bénéficiaires : la colonne « contribution des bénéficiaires » n'a donc pas ici sa raison d'être.

(2) Au lieu de 20 initialement prévues

3.2.5. Les Centres d'Alimentation Communautaire :

Les CAC ont été ouverts par le Projet dans la Wilaya du Tagant, dans les Moughataas de Tichitt – 1 centre – et de Tijikja – 9 centres –, répartis sur six localités.

Tableau 14 : CAC ouverts au Tagant

Moughataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date d'ouverture	Nombre bénéficiaires directs
Tichitt	Tichitt	Tichitt	CAC	i) Juin 2004 à février 2005 ii) Juin 2006 à janvier 2007	i) 50 enfants par jour, puis à partir de 2005, 100 enfants par jour ii) 35 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Lehoueytate	CAC	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Rachid	CAC 1	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Rachid	CAC 2	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Rachid	CAC 3	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Acharime	CAC 1	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Acharime	CAC 2	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	Tensigh	Igavane 1	CAC 1	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour

Tijikja	Tensigh	Igavane 1	CAC 2	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
Tijikja	El Ouahate	Nimlane	CAC	i) Mars 2004 à août 2004 ii) Janvier 2006 à septembre 2006	i) 50 enfants par jour ii) 50 enfants par jour
TOTAL					i) 500 enfants par jour ii) 485 enfants par jour

Les CAC ouverts au Tagant ont bénéficié de mars 2004 à août 2004 à cinq cents (500) enfants par jour. Pour neuf (9) mois de l'année 2006, ils ont profité à quatre cent quatre vingt cinq (485) enfants par jour.

3.2.6. Les activités "gigognes" :

Cinq (5) activités ont été financées grâce aux profits dégagés par les AGR (à Aoujeft) mis en place par le PALCP/SA ou aux remboursements effectués par les bénéficiaires de la distribution de bétail (à Bir Moghreïn, F'Deirick et Zouérate).

Ces cinq activités (voir **tableau 15**) ont été financées à hauteur de six million onze mille deux cent Ouguiyas (6.011.200 UM) et ont profité à sept cent soixante quatre (764) familles et quarante (40) femmes – non compris les bénéficiaires de la BC de F'Deirick..

Tableau 15 : Activités "gigognes"

Mou-ghataa	Commune	Localité	Type d'activité	Date de financement	Financement (en UM)	Bénéfice global	Nombre bénéficiaires directs (1)	Observations
Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	Boutique communautaire	Janvier 2005	74 000	50 201 UM (mai 2007)	40 femmes	Financée grâce aux bénéfices dégagés par la "pâtisserie"
Zouérate	Zouérate	Zouérate	Distribution bouteilles gaz	Mai 2007	1 964 800	—	470 familles	Financée grâce aux remboursements de la "distribution de bétail"
Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Réhabilitation locaux CREN et CAC	2005	200 000	—	CREN: 25 familles CAC: 50 familles	Financée grâce aux remboursements de la "distribution de bétail"
Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Bir Moghreïn	Périmètre maraîcher	Janvier 2007	2 800 000	—	17 coopératives / 219 familles	Financé grâce aux remboursements de la "distribution de bétail"
F'Deirick	F'Deirick	F'Deirick	Boutique communautaire (2)	Mars 2005	972.400	—	Les habitants de F'Deirick-ville	Financé grâce aux remboursements de la "distribution de bétail"
TOTAL					6 011 200			

(1) Données collectées auprès des bénéficiaires des activités.

(2) Les bénéficiaires voudraient transformer cette activité en une boulangerie fonctionnant grâce à un four électrique.



Photo n°11 : Périmètre maraîcher de Bir Moghreïn

4. ANALYSE DE LA SITUATION :

Le PALCP/SA ne dispose pas de situation de référence. Celle-ci aurait permis, au moment de l'évaluation *a posteriori*, d'identifier les progrès réalisés grâce à l'intervention du Projet. Nous sommes donc contraints de n'utiliser que les conclusions des *focus-groups* – ce qui en soi ne diminue en rien les résultats auxquels nous aboutissons.

4.1. *Résultats attendus et leur vérification :*

Pour la réalisation de ses objectifs, le Projet a déterminé, depuis le moment de sa conception, six résultats prioritaires à atteindre. Pour chaque résultat visé, il a défini des "indicateurs objectivement vérifiables".

Résultat n.1 : *Sécurisation et augmentation de la production vivrière à travers la réhabilitation des ouvrages de retenue d'eau de surface par l'amélioration dans deux Communes du Département d'Aoujeft en Adrar et une Commune au Tagant.*

Il s'agit d'un résultat très important qui garantit, surtout durant les années de sécheresse importante – à travers l'alimentation des nappes souterraines – l'obtention de productions agricoles et l'abreuvement du bétail. L'action mérite d'être continuée et devra être intégrée avec des actions de service d'assistance technique pour enseigner aux bénéficiaires les techniques d'irrigation économes et à bas impact environnemental.

a) *Disponibilité accrue de production agricole locale sur le marché local en présence de pluviométrie moyenne*

D'après les entretiens avec les Autorités locales et avec les différentes associations de bénéficiaires (voir le *Rapport de mission du 22 au 26 décembre 2007*), la production agricole, si elle n'est pas encore en mesure d'arriver à une forme d'autosuffisance alimentaire, montre une certaine vivacité qui porte les populations à une amélioration assez nette de la disponibilité de denrées alimentaires sur le marché avec une diversification et une augmentation des espèces comestibles. Ces dernières années, même si la pluviométrie a été particulièrement déficitaire, tout un assortiment de légumes ont été disponibles sur les marchés locaux. Leur disponibilité a été, bien sûr, saisonnière et elle n'a duré que quelques mois (en général d'octobre à mars) ; mais d'un point de vue nutritionnel elle a représenté pour les populations un apport d'importance considérable.

b) Diminution dans la Commune des besoins en aide alimentaire.

On ne dispose pas de statistiques appropriées, mais, d'après nos interlocuteurs (voir le *Rapport de mission du 22 au 26 décembre 2007* ainsi que le *Rapport de mission du 02 au 05 janvier 2008*), l'augmentation de la production agricole et sa diversification ont eu pour principale conséquence une amélioration des conditions nutritionnelles et, donc, à une diminution conséquente des besoins en aide alimentaire.

Résultat n. 2: Réhabilitation et création de périmètres maraîchers dans deux Communes du Département d'Aoujeft et dans une Commune au Tagant.

L'intervention a permis d'augmenter, de manière déterminante, les quantités de légumes disponibles avec une amélioration sensible du régime alimentaire des familles et un relatif apport en vitamines.

Les considérations exprimées dans le commentaire précédent sont ici aussi valables.

a) Diminution du taux de malnutrition parmi les enfants. Données disponibles auprès des CAC et CREN locaux

La réhabilitation des puits et des systèmes de pompage, la création et/ou la réhabilitation des périmètres, la fourniture de matériel et intrants agricoles, le renforcement des capacités des coopératives ont permis un accès, avant inespéré, à une alimentation variée et pour certains une alimentation plus saine. Cela a permis l'amélioration du régime alimentaire des adultes. Concernant les enfants, cette plus grande disponibilité des produits alimentaires, à laquelle viennent s'ajouter les activités des CAC leur donne un apport en vitamines et autres micronutriments nécessaires à leur croissance. Les résultats appréciables des dix centres d'alimentation communautaire mis en place au Tagant, qui ont bien fonctionné, malgré un certain nombre de difficultés (voir compte-rendu du *focus-group* de Tichitt ville du 10/06/2007 dans le RPE-PALCP/SA) et qui ont participé activement à cette action de lutte contre la malnutrition, sont le témoignage pratique de la réalisation de ce résultat, au moins pour ce qui concerne les enfants ayant fréquenté les CAC.

b) Diversification de l'alimentation locale

L'alimentation dans un pays comme la Mauritanie soumise à des conditions climatiques très sévères est, forcément, liée de façon très étroite à l'élevage et à ses produits. La conséquence est une dépendance très forte à la consommation de viande, de lait et de ses dérivés. Avoir créé les conditions pour l'existence de périmètres maraîchers et avoir fourni aux populations des moyens pour commencer à travailler dans l'agriculture, a eu un impact positif sur les populations avec la création d'alternatives à leur alimentation traditionnelle. L'arrivée dans leur alimentation de légumes (certes en quantité pour l'instant encore limitée, mais en augmentation), de l'aveu même des

populations (voir le *Rapport de mission du 22 au 26 décembre 2007*), a conduit à une diversification alimentaire qui se fera sûrement percevoir positivement à brève échéance sur leur état général de santé.

Résultat n. 3 : Renforcement du secteur de l'élevage dans les zones rurales et périurbaines au Tiris-Zemmour.

Les zones dans lesquelles intervient le PALCP/SA sont caractérisées par la sécheresse ; de ce fait, peu d'espèces animales réussiraient à y trouver des conditions de vie satisfaisantes. Ainsi, l'élevage domestique – à des fins économiques mais aussi et surtout en vue d'accroître la disponibilité des protéines nobles contenues dans le lait et dans la viande – ont contribué à améliorer le conditions de vie des populations bénéficiaires de la distribution de petits ruminants. L'action est bien appréciée par les populations sous réserve de proposition d'aménagements émanant des bénéficiaires (augmentation du nombre de têtes par ménage pour obtenir un impact significatif). Il faudra donc la poursuivre en accompagnant les éleveurs par une assistance technique, principalement dans le domaine vétérinaire.

a) *Augmentation de l'offre des produits du petit élevage dans la Wilaya*

Les populations rurales de Bir Moghreïn, de Loudeyate et des zones périurbaines de Zouérate et de F'Deirick ont été sévèrement affectées par des années de sécheresse. Pour eux il a été très important de recevoir une aide en bétail pour deux raisons : la première, d'ordre psychologique, est qu'ils ne se sont pas sentis délaissés par les pouvoirs publics et cela leur donne un espoir et une volonté d'agir, tandis que la seconde, d'ordre pratique, est qu'elle les a aidés à dépasser une période difficile. En effet, la distribution de petits ruminants a permis une amélioration dans l'alimentation des bénéficiaires et, dans certains cas, leur a apporté un avantage économique avec la vente de leurs produits. Cet avantage s'est aussi traduit en une plus grande disponibilité sur les marchés de produits auxquels ils n'auraient pas, autrement, accédé, de par leur pauvreté. En plus de ces considérations il faut rappeler que la vente sur le marché, de la viande, du lait et de ses dérivés a permis de stabiliser leurs prix.

b) *Les conditions financières économiques des coopératives d'élevage en milieu urbain sont saines.*

Si tous les bénéficiaires de la distribution de petits ruminants sont satisfaits, leur situation varie d'une coopérative à l'autre. La coopérative Tintane de Zouérate, par exemple, a triplé en trois ans le nombre de moutons et ce malgré les années de sécheresse qui se sont succédées. Sa gestion semble saine. L'une des raisons du succès provient très certainement de cette « mise en commun » des

bêtes qui tend à réduire les frais de gestion du troupeau. C'est aussi le cas de la communauté de la zone de Loudeyate – dans la commune de Tichitt – dont la sédentarisation a été facilitée par la bonne gestion des petits ruminants qui leur ont été distribués.

L'Union de coopératives Ziraa Haye Sabah à Zouérate aussi a plutôt choisi de remettre à chaque famille le mouton qui lui revient. Comme l'ont fait les coopératives de F'Deirick et de Bir Moghrein. Les bénéficiaires font tous observer qu'un mouton par famille (ou, comme à Bir Moghrein un mouton pour deux familles) n'autorise pas la constitution d'un réel capital qui leur permettrait d'affronter les périodes de crise (sécheresse, chômage, etc.). Ainsi, lorsque celles-ci surviennent, le ménage n'a d'autre solution que de liquider l'animal, parfois avant que celui-ci n'ait pu avoir un petit.

Résultat n. 4 : Promotion et développement des Activités Génératrices de Revenu dans toutes les Communes d'intervention du Projet.

La réalisation de telles activités a permis de produire deux effets simultanés :

1. la création de revenus utilisés pour améliorer le niveau de vie et d'alimentation des familles concernées ;
2. l'augmentation du sens de confiance et de la capacité d'entreprise des populations.

a) *Nombre des AGRs générées par le Projet et leur contribution financière et économiques.*

Voir *supra* la partie **Réalisations** de ce *Rapport* de la page 26 à la page 32.

Résultat n. 5 : Réplication de la méthodologie du Projet dans une Commune de la Wilaya du Tagant

La réplication de la méthodologie d'intervention au Tagant (commune de Tichitt, commune de Tijikja, commune d'El Ouahate, commune de Tensigh) a permis aux populations bénéficiaires d'obtenir des résultats considérés comme très satisfaisants.

a) *Diminution du taux de malnutrition parmi les enfants. Données disponibles auprès des CAC et CREN locaux, rapport CRI et DRASS*

L'ouverture de Centres d'Alimentation Communautaire au Tagant (communes d'El Ouahate et de Tensigh) a contribué efficacement à la lutte contre la malnutrition dans la zone d'intervention. Chaque enfant admis dans un centre possède une fiche individuelle de croissance, tous les trois mois les données étaient comparées aux valeurs standards de croissance et s'il avait récupéré le poids il était libéré pour permettre l'entrée d'un autre enfant malnutri.

Le bon résultat atteints par les CAC, à notre avis, sont confirmés par trois indicateurs que, malheureusement, on n'a pas pu vérifier directement à cause de l'arrêt des activités, mais indirectement de la saisie des différents rapports : la présence nombreuse des enfants dans les centres, une hygiène correcte et un bon entretien des locaux et du matériel de cuisine et la tenue régulière des fiches des enfants.

Durant les six mois d'intervention, 1950 enfants sur la totalité des communes concernées ont été bien « nutris » et ils ont récupéré leur poids en libérant leur place ; ainsi d'autres enfants ont pu prendre leur place. Ce bon résultat, dans le temps, n'a cessé de se renforcer parce que, malgré des années difficiles, l'activité des CAC s'est ajoutée aux autres activités du Projet qui ont générés des revenus, souvent substantiels, qui ont ultérieurement permis une amélioration nutritionnelle.

Plus que les mots, le tableau suivant peut mieux expliquer le succès de l'initiative.

GRUPE D'AGE (ans)	GARÇONS	FILLES	POIDS EN KG (valeur standard de croissance pondérale)	POIDS EN KG (avant le traitement de récupération nutritionnelle)	POIDS EN KG (après le traitement de récupération nutritionnelle)
0,0 – 0,5	45	51	6	4,6	5,8
0,5 - 1	205	180	9	6,3	8,2
1 - 3	320	308	13	8,9	11,9
3 - 5	410	431	20	15,2	19,6

(Source : d'après "Rapport semestriel Août 2004 – Février 2005")

Le PALCP/SA a effectué un suivi régulier pour contrôler les effets de l'action de nutrition sur la population et pour pallier aux éventuelles insuffisances qui pourraient survenir, et à suivre l'évolution de la situation.

Il ne faut pas oublier que l'ouverture de CAC à Tichitt et son succès a eu pour effet d'ouvrir les populations au Projet et à sa méthodologie (approche participative qui permet d'identifier en étroite collaboration avec les bénéficiaires, les activités à mettre en œuvre).

b) Augmentation des Revenus des bénéficiaires des AGRs.

Voir *supra* la partie **Réalisations** de ce *Rapport* aux pp.24-34.

Résultat n. 6 : Visibilité du projet et diffusion de sa méthodologie auprès des partenaires.

La méthodologie moderne appliquée à ce projet est basée sur une participation publique et sociale la plus ample. L'appropriation par les bénéficiaires des activités menées par le PALCP/SA a permis, notamment, de diffuser et d'ancrer l'esprit d'entreprise – à travers le financement d'AGR – au sein des populations. Cette façon de travailler a constitué l'élément moteur de toute l'action, élément qu'il

a été positivement perçu aussi bien par les bénéficiaires que par les autorités, et ce, à tous les niveaux, national, régional et local, ainsi que par les différents partenaires. Cette méthodologie, tant pour la satisfaction suscitée dans les populations que pour les résultats obtenus, mérite la plus grande diffusion en tant que garantie de l'efficacité et de la répliquabilité des actions et des activités réalisées.

a) *Connaissance du Projet de la part des Autorités nationales et locales et des populations locales. Observation directe.*

Au cours de cette mission (voir le *Rapport de mission du 22 au 26 décembre 2007* ainsi que le *Rapport de mission du 02 au 05 janvier 2008*) et au cours de la consultation de préparation de l'évaluation (voir le *Rapport de mission du 04 au 07 avril 2007*, ainsi que le *Rapport de mission du 08 au 22 mai 2007* et le *Rapport de mission du 07 au 12 juin 2007*) on a pu apprécier la connaissance du Projet par des Autorités. Et ce à tous les niveaux, depuis le CPSSA jusqu'aux notabilités traditionnelles. A chaque niveau le Projet est bien apprécié parce que, au-delà de constituer une aide objective aux populations qui sont dans le besoin, il représente une nouvelle approche du problème de la pauvreté et du développement.

A n'importe quel niveau, on pense que intervenir dans une zone pauvre et dépourvue du minimum nécessaire avec un projet qu'il demande avant tout aux populations de participer en première personne au choix des interventions, puis de contribuer à leur réalisation et enfin de le gérer, celle-ci a été l'idée gagnante du Projet, celle qui l'a fait partir avec le pied correct et que, jusqu'à preuve de contraire, rendra la plus part des activités pérennes.

À tous les niveaux on s'attend que le succès obtenu par ce premier effort puisse être consolidé, par le Projet et/ou par ceux qui viendront après, et que ses résultats positifs servent de stimulation à une duplication/répliquabilité des interventions dans d'autres zones, autant dépourvues et demandant de l'aide.

b) *Document « étude de cas » produit par le Projet à son terme et sa diffusion au niveau national six mois après sa publication.*

L'« étude de cas » n'a pas encore été réalisée par le PALCP/SA.

4.2. Analyse :

L'objectif général de l'approche d'évaluation par l'intermédiaire des *focus-groups* est triple. Premièrement, les personnes participantes – de six à quinze – sont invitées à partager leurs expériences et leurs perceptions des activités réalisées dans le milieu communautaire. Deuxièmement, elles sont invitées à discuter les obstacles et les difficultés qui sont nées au cours de la concertation dans un contexte de diversité (culturelle, économique et sociale). Troisièmement, elles sont appelées à identifier des pistes pour la mise en place de conditions et de modalités favorables à une concertation future.

Il est nécessaire ici de noter le sens accordé à la notion de *focus-groups*. Cette recherche par *focus-groups* a voulu être un moyen pour mettre en place un processus d'interaction par le truchement de dialogues entre les participants pour en faire ressortir une compréhension mutuelle qui pourrait permettre de tirer un corpus d'informations et de leçons sur le savoir et le savoir-faire propres aux organisations communautaires. On a aussi souhaité que la participation aux *focus-groups* ait facilité auprès des intervenants l'apprentissage d'une expérience concrète de communication et de concertation interculturelle (voir le RPE-PALCP/SA).

Ceci dit, on a organisé pour chaque activité du Projet des groupes de discussion (*focus-groups*) pour apprécier leur degré de satisfaction au regard du Projet et la façon avec laquelle il a produit ou peut produire un changement appréciable dans leur vie.

De la saisie des résultats, on peut tirer comme renseignement général que les populations sont très satisfaites des activités mises en œuvre par le Projet. Ces activités ont contribué à ancrer la vie des communautés dans des villages en voie de « disparition » à cause de conditions de vie toujours plus dures et dans lesquels la population, petit à petit, était forcée d'émigrer dans l'espoir de bénéficier d'une vie plus décente. Le financement par le PALCP/SA d'un paquet minimum d'activités dans les localités ciblées, en contribuant à la fixation des populations dans leurs terroirs, a permis de freiner l'exode rural. Ceci de l'aveu même des bénéficiaires.

Concernant les ouvrages hydrauliques financés par le Projet, les bénéficiaires sont unanimes quant aux avantages qu'ils en retirent. Les puits du Tiris-Zemmour sont considérés de façon très positive car ils permettent l'abreuvement des troupeaux et la réalisation de périmètres maraîchers. Les populations rechignent souvent – concernant principalement les seuils – à s'engager pleinement dans leur entretien et leur réhabilitation. Et ce, même si les populations accordent une grande importance au bon fonctionnement des ouvrages. L'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires

est facilitée par la conscience qu'ils ont des avantages réels qu'ils en retirent. Comme exemple de appropriation d'un ouvrage on peut citer celui de la digue de protection des berges de Aoujeft. Elle a été endommagée par la crue et la population s'était déjà pleinement investie dans sa remise en l'état au moment de notre passage sur les lieux en décembre 2007 (voir le *Rapport de mission du 22 au 26 décembre 2007*).

En ce qui concerne le maraîchage, les bénéficiaires ont compris l'importance de l'existence d'un périmètre maraîchère qui leur permet d'une part une alimentation plus variée et, d'autre part, une fois les produits vendus sur le marché, l'obtention de revenus, souvent assez importants pour leur budget familial. Le cas le plus remarquable, selon nous, est celui de Bir Moghreïn où la communauté a bien voulu utiliser les fonds de remboursement pour la création, notamment, d'un périmètre irrigué. De plus, ils sont tellement satisfaits des retombées de leur périmètre maraîcher qu'ils demandent le financement de l'aménagement d'un second périmètre en dehors de la ville. Le nouveau périmètre aurait une double fonction : i) permettre à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier et ii) laisser reposer des sols où la très forte évaporation des eaux d'irrigation (ayant déjà une haute teneur en sel) a causé l'augmentation progressive des sels dans les terrains. Le problème de l'augmentation progressive de la teneur en sel des sols pourrait être dépassé en utilisant des techniques agricoles plus adaptées à la situation locale, par exemple avec l'irrigation goutte à la goutte.

La remarque commune de presque toutes les coopératives impliquées est de ne pas avoir reçu une formation sur les techniques agricoles les plus adaptées à l'environnement (méthodes d'irrigation et d'ensemencement, usage de fumure, etc.) et ils demandent un appui en matière d'encadrement technique des activités maraîchères financées par le Projet. Par ailleurs, ils regrettent aussi de ne pas avoir eu un lot de matériel suffisant pour tous les horticulteurs.

Les AGR sont appréciées elles aussi par les populations car elles possèdent une double fonction, toujours allant dans le sens de la Lutte contre la Pauvreté. Ainsi i) elles permettent aux gérant(e)s de percevoir un revenu (à travers le bénéfice dégagé) et donc d'améliorer leur niveau de vie et ii) elles permettent à toute la communauté de disposer de marchandises à des prix inférieurs à ceux du marché (dans la mesure où les gérant(e)s ne spéculent pas sur les prix des marchandises).

Tous les acteurs comprennent que leur activité n'est qu'un premier pas sur la voie d'une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et ils sont fiers de ce qu'ils sont en train de faire par leurs propres forces, avec l'appui du Projet. Tous se disent sûrs de la pérennité de leurs

activités et, souvent, ils assurent d'être en mesure de les répliquer, même si ce n'est qu'à une échelle réduite.

L'observation que l'on peut soulever, après avoir écouté les populations ciblées, c'est qu'elles n'ont pas bénéficié de formation et que par ailleurs, les données économiques concernant ces microprojets ne sont pas homogènes (d'une AGR à l'autre, d'une localité à l'autre), mais que par ailleurs, elles ne sont pas régulièrement collectées.

Concernant les formations dispensées par le Projet (accoucheuses et techniques de séchage des légumes) l'intérêt de ces formations est évident pour les bénéficiaires. La satisfaction perçue au niveau des femmes est réelle (voir le *procès-verbal de la réunion du 17 mai 2007* à El Meddah avec les apprenantes).

Les CAC ouverts – après un processus d'identification des localités les plus indigentes – dans les poches de pauvreté où intervient le Projet, ont contribué à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants qui les ont fréquentés. On souhaite que, dans ce cadre, puisse s'effectuer un rapprochement entre le Projet, le Ministère chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille, le Ministère de la Santé et le CPSSA en vue de dégager les synergies nécessaires à mieux lutter contre la malnutrition.

5. CONCLUSIONS :

Le Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire intervient – et c'est l'un de ses mérites – dans des régions délaissées par les partenaires au développement parce que considérées comme non prioritaires (sous peuplées et très étendues, comparativement au sud et sud-est de la Mauritanie). Les populations ciblées y sont en situation de vulnérabilité eu égard au déficit d'infrastructures (routes, eau, etc.) disponibles dans les localités concernées.

L'action continue d'implication, assistance et formation remplie avec grande humanité et énergie, du Chef de la Délégation du CRI, feu Mme Lalla Feliciangeli, et de son staff, transparait à chaque rencontre avec les populations et les Administrateurs locaux. Ils ont opéré de manière continue et efficace, en redonnant confiance et envie de "faire entreprise" à des populations qui, déjà pauvre et enclavées, sont également affligées par les conditions climatiques difficiles. Une telle manière d'opérer a permis de réaliser, avec des ressources limitées, de nombreuses interventions de grande importance économique et sociale.

Il ressort des entretiens que les Consultants ont eu avec les bénéficiaires des activités financées par le PALCP/SA dans les localités dans lesquelles celui-ci intervient qu'ils (les bénéficiaires) sont très satisfaits – à juste titre – de ces interventions et qu'ils voudraient que ces acquis soient consolidés. Cette demande de consolidation des acquis est en soi une confirmation de l'appréciation positive des actions du Projet par les populations ciblées. Une première évaluation à partir de l'appréciation des bénéficiaires donne des résultats très encourageants.

Au cours de l'enquête on a pu apprécier la satisfaction des populations face à l'amélioration de leur « manière » de vivre que le Projet a apporté, très souvent de façon nette, mais aussi leur vision des activités comme possibilité de progrès économique et social et donc comme alternative concrète à une émigration vue comme espoir d'une vie meilleure.

Le Projet a eu, en plus, le mérite d'être vécu par les bénéficiaires comme facteur de cohésion sociale entre eux. En effet, à plusieurs reprises, ils nous ont expliqué que le travail commun, réalisé dans l'esprit d'aboutir à un progrès général, leur a permis de dépasser certains facteurs de discorde, soient ils de type familial, de voisinage, etc., et même parfois politique.

Nous avons pu aussi constater et apprécier la bonne connaissance qu'ont les bénéficiaires des activités du Projet, de leur mode opératoire. Nous avons également observé la bonne connaissance par les autorités nationales, régionales et locales – incontournables pour sa bonne exécution – du PALCP/SA et des activités mises en œuvre. Signe que la communication exercée par le Projet à leur endroit a porté ses fruits.

Il découle par ailleurs de l'évaluation menée qu'un certain nombre d'« insuffisances » entravent la bonne exécution des activités du Projet, « insuffisances » pour la plupart faciles à lever (voir à l'annexe 5 points faibles ainsi que les contraintes du Projet). Elles peuvent être classées en deux catégories, celles qui relèvent du fonctionnement même du Projet, ou internes au Projet et celles qui ont plutôt trait à l'exécution du Projet sur le terrain et qui peuvent être qualifiées d'« externes » au PALCP/SA.

Principales insuffisances internes :

1. le Projet ne dispose pas d'une **situation de référence** qui aurait permis de disposer des données de base le concernant lors de son démarrage et qui en aurait facilité l'évaluation lors de sa clôture ;
2. il ne dispose pas, par ailleurs, à proprement parler de **système de suivi-évaluation** (manuel de S&E, base de données, etc.) permettant de collecter les données nécessaires à la documentation des indicateurs du Projet et, s'il y a lieu, de réagir à temps aux évolutions qu'il pourrait connaître. Certes, le PALCP/SA dispose de rapports annuels d'activités, de rapports de missions, de « revue à mi-parcours », de plans de travail, mais cela ne constitue pas, en soi, un SS&E ;
3. par ailleurs, il n'y a pas de **manuel des procédures** propre au Projet qui codifie les procédures d'exécution du PALCP/SA. Un certain nombre de lenteurs dans sa mise en œuvre auraient pu être évitées si ce manuel avait été disponible. Il existe cependant un Manuel NEX (*National Execution*) au sein du PNUD que celui-ci utilise pour tous les projets dont il a la supervision, mais complexe et déjà daté ;
4. enfin, et cette observation rejoint la précédente (pour ce qui est de la lenteur dans l'exécution) : le risque lié au **montage institutionnel**, qui avait été signalé dans le Document du projet (21 avril 2002) s'est, de l'avis de l'ensemble des protagonistes du PALCP/SA, réalisé : « la multiplication des acteurs [a] engendré des retards dans le processus de validation des Rapports d'activité et d'approbation des Plans de travail ; ce qui [a eu] des incidences sur l'octroi de fonds pour l'exécution des activités de terrain ».

Principales insuffisances « externes » :

1. le **suivi communautaire** des activités n'est pas uniformément réalisé (sur le plan de la méthode pratiquée et de la qualité du suivi effectué) par les populations bénéficiaires. Cela découle, entre autres, de l'absence de SS&E au niveau central ;
2. par ailleurs, les attributaires des AGR financées par le PALCP/SA n'ont pas bénéficié d'un **programme de formation** en comptabilité et gestion qui leur aurait permis de disposer des

outils d'administration de ce type de MP. Ce programme aurait permis d'assurer un meilleur suivi des AGR par les populations bénéficiaires ;

3. l'absence d'un **programme de formation en techniques agricoles** ciblant les bénéficiaires de financement de périmètres maraîchers. Ce type de formation aurait permis d'améliorer les rendements de ces périmètres ;
4. le choix, pour le moins malheureux, d'un certain nombre d'activités au moment de la phase de proposition / sélection par le Projet et les bénéficiaires, qui laisse l'impression d'avoir été **insuffisamment étudiées** (c'est notamment les cas de la pharmacie vétérinaire de Zouérate).

6. RECOMMANDATIONS :

Un certain nombre de recommandations, de nature à améliorer l'exécution du Projet, découlent de ces observations :

1. afin de réaliser une capitalisation des acquis du Projet, nous suggérons la création d'une **cellule technique** au niveau du CPSSA qui devrait se charger de la reprise et du suivi de toutes les activités mises en œuvre par le PALCP/SA. Cette cellule technique et administrative aura pour but de suivre les activités de façon à assurer une continuité dans les actions déjà exécutées ou en cours d'exécution et ainsi d'éviter toute interruption préjudiciable à leur pérennisation. La cellule devra être conçue comme point de jonction entre les acquisitions du Projet et les initiatives futures dans le domaine de la lutte contre la pauvreté ;
2. les futurs projets devront **concentrer** leurs activités au sein d'un certain nombre de Moughataas et au sein de ces Moughataas, à l'intérieur d'un certain nombre de communes (ciblées avec pertinence eu égard au « degré de réussite » des activités déjà mises en œuvre par le PALCP/SA) et éventuellement adopter une **approche intégrée** ;
3. les futurs projets devront prévoir un **montage institutionnel** de façon à éviter les lenteurs et les lourdeurs dans la gestion engendrées par la multiplicité des institutions d'encadrement. Une structure unique d'exécution au plan national (avec Comité de pilotage) financée directement par la Mauritanie et par la Coopération italienne éviterait toutes les pesanteurs liées à la multiplicité du nombre d'intervenants. Le manuel de procédures serait élaboré en fonction de critères pertinents pour ce type de montage (allégé), notamment le degré de contrôle voulu à chaque étape de l'exécution ;
4. avant le démarrage des futurs Projets une **situation de référence** (par rapport aux indicateurs clés dans les zones d'intervention ainsi que dans les zones témoins) doit être établie : le suivi des activités en sera facilité et l'évaluation pourra être réalisée par rapport à cette situation de référence ;
5. par ailleurs, les Projets devront élaborer un **manuel de S&E** et un **manuel d'exécution** ;
6. on pourrait aussi mettre en place un programme de **renforcement des capacités** – et ce en vue de **pérenniser** les activités financées par le PALCP/SA et/ou des autres projets une fois que celui-ci se retire – qui pourrait prendre la forme suivante :
 - a. au niveau des communes dans lesquelles il intervient, le Projet pourrait appuyer à la création d'une **cellule de S&E** (au sein de la mairie) qui aurait en charge le suivi de

- tous les projets intervenant dans la circonscription. Le suivi communautaire en sera facilité ;
- b. il devrait aussi mettre en place une **cellule d'assistance technique et de S&E** à l'intérieur du Projet ;
 - c. enfin, il devrait élaborer, après avoir évalué les besoins en formation des populations ciblées, un **plan de formation** qui inclurait des **recyclages** réguliers destiné aux i) bénéficiaires des MP, ii) cultivateurs de décrue et cultivateurs des jardins maraîchers, etc. iii) et en fonction de la pertinence des besoins exprimés par les populations, ce plan pourrait inclure des formations paramédicales, etc. Pour les AGR, cette formation doit être systématiquement mise en œuvre préalablement à tout octroi de financement ;
7. un **plan de suivi** des neuf (9) AGR ayant fait fin 2007 l'objet d'une convention de financement entre le PALCP/SA et la Mairie d'Aoujeft devrait être signé entre ces deux structures en vue de s'assurer de leur pérennisation (le Projet étant appelé à se retirer) ;
 8. concernant les seuils, le Projet devrait élaborer un **guide de maintenance et de réhabilitation des seuils** qu'il remettrait aux superviseurs locaux (évidemment après les avoir formé dans le domaine) ;
 9. concernant les **activités gigognes**, un suivi rapproché par le Projet devrait en être fait et envisager la possibilité de les appuyer (par des formations, un financement supplémentaire, etc.) de manière à encourager les bénéficiaires dans cette voie ;
 10. les futurs projets devront prévoir la création de centres régionaux d'assistance technique, qui auraient la possibilité d'accéder à des canaux commerciaux privilégiés pour la fourniture de moyens techniques proportionnés (semences, phytomédicaments, intégrateurs alimentaires et médicinaux pour le bétail, etc.) et aptes à fournir aide, support et formation aux agriculteurs – éleveurs sur :
 - a. les techniques agronomiques pour les cultures en zones arides,
 - b. les techniques d'irrigation;
 - c. l'horticulture;
 - d. l'élevage ;
 - e. la prévention sanitaire pour les troupeaux ;
 - f. l'alimentation animale ;
 - g. la transformation d'entreprise de production ;
 - h. les techniques de confection et de commercialisation des produits (machines à emballer, à étiqueter, etc.).

ANNEXES

Annexe 1 : Zones d'intervention du PALCP/SA

<i>WILAYA</i>	<i>MOUGHATAA</i>	<i>COMMUNE</i>	<i>LOCALITE</i>	
Adrar	Aoujeft	Aoujeft	Aoujeft	
			Amozgui	
			Tirebane	
		El Maaden	Timinit	
			Varess	
			Meddah	
	Atar	Meddah	Legleitatt	
			Atar	
		Ain Ehel Taya	Edebaye/Atar Ville	
			Azougui	
Tawaz	Teyaret			
	Tawaz			
Tagant	Tichitt	Tichitt	Aghreijite	
			Loudeydate	
			Tichitt	
	Tidjikja	Tidjikja	Voum Noualig (Zraib Leebid)	R'Che El Mowje
				Oueynate Erji
				Acharime
		El Ouahate	Lehoueyate	
			Nimiane	
			Rachid	
			Tensigh	
	Tiris-Zemmour	Bir Moghrein	Bir Moghrein	Bir Moghrein
				Boueyr Mariem
				Boueyr Jenha
Hassi Loughar				
F'Deirick		F'Deirick	F'Deirick	
Zouérate	Zouérate	Zouérate		

Annexe 2 : Personnes rencontrées et sujets abordés

Ci-après, brève récapitulation des personnes rencontrées et des sujets traités (pour les détails on renvoie aux rapports de mission en annexes 3 et 4).

Date	Personnes rencontrées	Sujets abordés
17/12/2007	M. Mohamed Mahmoud ould Hassena ould Boba, Assistant Chef Délégation Croix Rouge Italienne.	Il a présenté le projet, son fonctionnement, ses réalisations, les problèmes rencontrés et dans quelle mesure ils ont été résolus.
	M. Abdallahi ould Sbai, Conseiller du Commissaire à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire et membre du Comité de Pilotage du PALCP/SA.	Discussion sur le but de la mission et sur la façon de la conduire.
	M. Mohamed Fadel ould Raghani, Conseiller au CPSSA et Président du Comité de Pilotage du PALCP/SA.	Il a exprimé sa satisfaction pour le démarrage de la mission d'évaluation tout en confirmant l'intérêt du Comité pour son exécution.
	M. Jiddou ould Abderahmane, Commissaire à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire.	Visite de courtoisie.
18-19-20/12/2007	M. Mohamed Mahmoud ould Hassena ould Boba, Assistant Chef Délégation Croix Rouge Italienne.	Plusieurs réunions ayant pour objet le fonctionnement du Projet, les activités mises en oeuvre et les résultats atteints.
22/12/2007	M. Mohamed ould Ismail, Chef division stocks / CSA.	Il a fait un bref résumé des activités en cours d'exécution dans la Wilaya du Tiris-Zemmour. Le problème de la pharmacie vétérinaire a été discuté.
23/12/2007	M. Ali ould Nouevae, Wali Mouçaid chargé des Affaires Economiques et Sociales de la Wilaya du Tiris-Zemmour.	Visite de courtoisie.
	M. Mohamed ould Cheikh ould El Ghauth, Hakem de la Moughataa de Zouérate.	Visite de courtoisie. Il a exprimé la satisfaction de l'Administration à l'égard du Projet et il a souhaité la poursuite de ses activités.
	M. Mohamed M'Barek ould Sghair, Président de l'Union des coopératives Ziraa Haye Sabah à Zouérate.	Il a expliqué la façon avec laquelle l'Union des coopératives a participé au Projet et la mise en place du magasin de bouteilles de gaz grâce au fonds de remboursement (issu de la distribution de petits ruminants). Il a exprimé aussi la satisfaction des membres de l'Union en souhaitant une pérennisation des interventions du Projet.
	M. Lemrabott ould Sidi Bouna, Hakem de la Moughataa de Bir Moghreïn.	D'abord il a remercié le Projet pour être intervenu dans une région très enclavée et difficile d'accès, puis il a présenté les différentes

		activités en cours d'exécution, en mettant en évidence les aspects positifs les contraintes rencontrées.
24/12/2007	M. M. Sidi Ahmed ould Teghredit Taga, M. Abidne o/ Mohamed, M. Braika o/ M'Bareck, Mme Sida m. Lemghalev, Mme Fatimatou m/ Hayaye, Mme Seyteni m/ Salem, M. El Hadj o/ Mohamed, Mme Salka m/ Messaoud, M. Mohamed S. o/ Lehsen, M. Sidi Ahmed o/ Moueylid, Mme Hindou m/ Khairy, M. Dah o/ Massa, Mme Aminetou m/ Igué, Mme Fatimata m/ Lahahe, Mme Valle m/ Mohamed.	Réunion, tenue à Bir Moghreïn dans le bureau du Hakem, avec les présidents des différentes coopératives (cités ci-contre). Ils ont exprimés le remerciement de la population aux réalisations du Projet en demandant une poursuite des interventions. Ils ont fait un certain nombre de remarques concernant le Projet, en particulier sur le manque d'un encadreur / vulgarisateur agricole, sur la pénurie d'aliments bétail et de médicaments et sur le nombre insuffisant de petits ruminants accordé par famille (pour dégager un bénéfice appréciable il faudrait disposer d'au moins 3 têtes par famille).
	M. Ibrahim ould Alouate, Président de la coopérative Tintane à Zouérate.	Très content du Projet. La coopérative (petits ruminants) est bien gérée. La production de lait est telle qu'ils vendent au marché jusqu'à 10 litres par jour. Même dans les mauvaises années ils parviennent à dégager un bénéfice annuel. Par ailleurs, ils ont triplé le nombre de têtes de leur troupeau (passant à 150 moutons).
	M. Zeidane ould Abd El Malek, Président de la coopérative Toumza et Mme Bneita mint Sall, trésorière. A F'Deirick.	Grâce au remboursement (issu de la distribution de petits ruminants), ils ont mise en place une boutique communautaire ouverte à tous les habitants de F'Deirick. Le manque d'aliments de bétail a poussé la plupart des membres à vendre leurs animaux. La vente a mis à leur disposition la somme de 972.400 UM qu'ils ont investi dans un BC mais qu'ils voudraient réaffecter à l'achat d'un four électrique (boulangerie).
25/12/2007	M. Salem ould Taleb, Hakem de la Moughataa de F'Deirick	Visite de courtoisie. Il a exprimé la satisfaction des populations qui ont bénéficié du Projet et il a souhaité une seconde phase afin d'en élargir la base des bénéficiaires.
	M. Seydou Sall, Wali de la Wilaya de l'Adrar	Visite de courtoisie. Il souhaite une plus grande collaboration avec le nouveau projet afin d'assurer une meilleure exécution des activités.
26/12/2007	M. Mohamed El Moctar ould H'Meine Amar, Maire de la Commune de Aoujeft.	Il remercie la CRI et la Coopération Italienne pour son intervention dans sa Commune, particulièrement pauvre et dépourvue. Il trouve que les activités ont été utiles aussi pour la

		réduction d'un certains nombre de conflits entre la population. Il remercie surtout pour l'ouverture de CAC, parce que le problème nutritionnel est très aigu dans la zone. Toutes les activités sont considérées positives pour le développement des populations. Il met aussi l'accent sur les seuils qui, d'après lui, ont eu trois impacts importants : i) la protection des palmeraies, ii) l'alimentation des nappes souterraines et la pérennisation des puits, enfin iii) la clôture contre les animaux.
	<p>Mme Khira m. Baha, présidente de l'Union Tentiche-Bedjamas, qui réunit 13 coopératives,</p> <p>Mme Mariama m. Mohamed Abdallahi,</p> <p>Mme Aminetou mint Jiddou,</p> <p>Mme Khadijetou mint Cheikh,</p> <p>Mme Fatimetou mint El Hadj,</p> <p>Mme Koriya mint El Kory.</p>	<p>Réunion (à Aoujeft) tenue dans la pâtisserie de l'Union des coopératives Tentiche-Bedjamas avec quelques présidentes.</p> <p>Elles sont contentes des réalisations du Projet, mais elles regrettent de ne pas avoir un fonds de roulement qui puisse leur permettre une majeure présence sur le marché. La gestion des activités est attribuée à chaque coopérative, les bénéfices sont divisés de plusieurs façon, suivant la Coopérative qui supervise l'activité.</p>
	<p>Mme Kadaja mint Sidina, Présidente de l'Union de coopératives Belediyah, qui regroupe 18 coopératives.</p> <p>Mme Selem mint Messoud,</p> <p>Mme Fatimetou mint Boueybacar,</p> <p>Mme Messouda mint Abdou.</p>	<p>Réunion tenue dans le local de « fabrication » du couscous avec quelques présidentes des coopératives.</p> <p>Elles sont très contentes des activités menées par le Projet et pensent que ces activités se poursuivront après la fermeture du PALCP/SA (parce qu'elles ont compris l'importance du travail collectif). Elles se plaignent d'une série de problèmes liés à l'augmentation du coût de la farine, à l'interdiction de couper du bois, à l'absence de locaux propres à leur activité. Ils espèrent que le futur projet pourra les appuyer dans ce sens.</p>

31/12/2007	M. Mohamed Fadel ould Raghani, Conseiller au CPSSA, Président du Comité de Pilotage du PALCP/SA. A Nouakchott.	Au cours d'une rencontre informelle dans les locaux de la Délégation de la CRI on a discuté du Projet, des problèmes rencontrés et de la façon de les résoudre. M. Raghani a exprimé aussi son avis sur l'importance de cette évaluation pour le développement d'une stratégie future de lutte contre la pauvreté.
	M. Cherif ould Ahmeddou ould Abdelmoumene, Maire de Tichitt. A Nouakchott.	Réunion au sein des locaux de la Délégation. Il a exprimé la satisfaction des populations en général et le sien en particulier concernant le Projet. Avec les membres de l'équipe, programmation d'une mission de terrain au Tagant afin d'en visiter les réalisations.
02/01/2008	M. Cheikh ould Metteh, Wali Mouçaid chargé des Affaires Administratives de la Wilaya du Tagant. A Tijikja.	Visite de courtoisie.
	M. Sidina ould Hamadi, Hakem de la Moughataa de Tichitt. A Tijikja où il se trouvait en déplacement.	Visite de courtoisie. Il connaît le Projet parce qu'il a pu en apprécier les interventions en l'Adrar. Il demande une poursuite des interventions car la zone est très dépourvue et enclavée.
	M. Cherif ould Ahmeddou ould Abdelmoumene, Maire de Tichitt. A Tijikja où il se trouvait en déplacement.	Il a fait une brève présentation du Projet et de la manière dont il est intervenu dans sa commune. Il a exprimé une grande satisfaction pour les activités mises en oeuvre par le Projet en indiquant comme celles-ci ont réussi à redonner à la population confiance dans l'avenir. Il a de plus observé que le projet n'a pas complètement pris en considération l'enclavement de la zone et toutes les difficultés d'ordre logistique auxquels ses habitants sont confrontés.
03/01/2008	M. Bouya Ahmed ould Baba, M. Mohamed ould Boukhari, M. Mohamedou ould Cherif Mohamed, M. Mohamedou ould Babiya. A Tichitt.	Réunion tenue dans la maison du Maire de Tichitt avec les Présidents des coopératives concernées par les activités exécutées à Tichitt-ville. Ils sont très contents des activités menées par le Projet et croient que les populations pourront les pérenniser. Pour aider la population ils ont fixé les prix des produits qu'ils vendent à un niveau légèrement inférieur à celui du marché. Ils se plaignent d'une série de problèmes liés à l'augmentation du coût des matières premières et à la difficulté du transport.
	Mme Mariam mint Moussa, nutritionniste du CAC de Tichitt. A Tichitt.	On a parlé des problèmes liés à la malnutrition infantine. Elle a mis l'accent sur la manière différente (entre le PALCP/SA et le PAM) de gérer les aides alimentaires destinées à Tichitt.

		Elle considère que le Projet, en intervenant directement sur les enfants et sur les femmes enceintes avait un impact plus important sur la lutte contre la malnutrition.
	Mme Fatimetou mint Abdelmoumene,, Mme Kheity mint Boudboud, MmeFatimata mint Doun, Mme Oumouna Aisha, Mme Mariam mint Moussa.	Rencontre avec les Présidentes de certaines coopératives agricoles qui ont aménagé des périmètres maraîchers et qui demandent une aide pour poursuivre leurs activités.
04/01/2008	M. Bouya Ahmed ould Baba, président du Comité de gestion du projet TOUMZA	Le projet a appuyé la communauté N'Madi à Loudeyate, qui a reçu 450 chèvres laitières. La communauté est très pauvre et à l'origine constituée par des nomades et des chasseurs. Le président remercie le Projet parce que qu'en les appuyant par la distribution de petits ruminants, le Projet leur permis de se sédentariser. Cela leur a permis de mieux s'organiser (les enfants, par exemple, ont commencé aller à l'école).
05/01/2008	M. Sidi Mohamed ould Abdeljelil, ex-Président de l'association El Wiam/Tidjikja.	Pendant la visite au site du seuil de Voum Noualig, il a expliqué la façon dans la par laquelle l'association (400 familles) a contribué à sa réalisation. La seuil a eu en effet très positif pour la remontée de la nappe souterraine qui est désormais en mesure d'approvisionner tous les puits de la zone et donc plusieurs dizaines de palmeraies.
07/01/2008	M. Abdallahi ould Sbai, Conseiller au CPSSA, membre du Comité de Pilotage du PALCP/SA. A Nouakchott.	Visite de courtoisie au cours de la quelle nous avons discuté des scénarios possibles pour l'évaluation en cours.
08/01/2008	M. Baba ould Mohamedou, Directeur des Programmes au CPSSA. A Nouakchott.	Au cours de cette rencontre, le Directeur a développé le thème de la structure du Commissariat et a mis l'accent sur la définition des rôles des différents acteurs du futur projet et sur une possible implication de la structure dans le suivi du Projet.
10/01/2008	M. Mohamed Fadel ould Raghani, Conseiller au CPSSA, Président du Comité de Pilotage du PALCP/SA.	Au cours de cette rencontre, nous avons fait le compte-rendu de la mission et nous avons présenté les premières conclusions tirées. Le Président a apprécié le travail et il a souhaité que le Projet continue (sous une autre forme éventuellement) à exercer ses activités tout en contribuant à leur pérennisation.
10/01/2008	M. Moctar ould Dahi, Directeur Général de la Gouvernance locale au MCAT.	M. Dahi a expliqué le sens de la loi sur la décentralisation (en cours de préparation) et sur les modalités de son application. Il a souhaité une plus grande implication (quant à son volet communal) du Ministère dans les activités que

		futur Projet sera appelé à exercer.
10/01/2008	M. Abdallahi ould Sbai, Conseiller au CPSSA, membre du Comité de Pilotage du PALCP/SA. A Nouakchott.	Présentation des résultats de la mission, discussion des conclusions tirées et des scénarios possibles qui se présentent pour une poursuite et une pérennisation des interventions.
11/01/2008	M. Ly Amadou Tidjane, Coordonnateur des projets PNUD auprès du Ministère de Economie et de Finance et Président de l'USGAF (Unité de Suivi, de Gestion Administrative et Financière des programmes PNUD / Gouvernement), membre du Comité de Pilotage du PALCP/SA.	Présentation des résultats de la mission et des conclusions tirées. M. Tidjane a mis l'accent sur la nécessité de continuer à donner un appui aux populations pour assurer la pérennisation des interventions.
19/02/2008	Aichetou Wagué, Leader thématique Lutte contre la Pauvreté / PNUD, membre du Comité de Pilotage du PALCP/SA.	Discussion autour des attentes de cette évaluation.

Annexe 3 : Rapport de mission 1

Rapport de mission

Wilayas de l'Adrar et de Tiris-Zemmour

22 au 26 décembre 2007

Les Consultants chargés de l'évaluation du **Programme d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire** (PALCP/SA) se sont rendus en compagnie de l'équipe du PALCP/SA en mission dans les Wilayas de l'Adrar et du Tiris-Zemmour du samedi 22 au mercredi 26 décembre 2007.

La mission avait pour but de :

- visiter un échantillon d'activités financées par le PALCP/SA, activités ayant déjà fait l'objet des visites par le Consultant chargé de la préparatoire de l'évaluation ;
- rencontrer les populations bénéficiaires des interventions pour comprendre leur degré de satisfaction ;
- vérifier, après un délai de plus de six mois, la validité de l'approche d'évaluation suivie dans le Rapport de préparation de l'évaluation du PALCP/SA et d'en valider éventuellement les résultats.

Faisaient partie de la mission :

- M. Marcello Polcari, Consultant international chargé de l'évaluation du PALCP/SA, chef de mission ;
- M. Sidi ould Sidi Bouna, Consultant national chargé de l'évaluation du PALCP/SA ;
- M. Mohamed Mahmoud ould Hassena ould Boba, Assistant chef délégation Croix Rouge Italienne ;
- M. Ahmed Salek ould Limame, Chauffeur au PALCP/SA.

A assisté l'équipe M. Massimo Samperi, Agronome et Président de la ONG italienne "Istituto VIA onlus" en qualité de consultant technique du chef de la Délégation de la CRI en Mauritanie.

1. Déroulement de la mission en Adrar et en Inchiri :

La mission a quitté Nouakchott le samedi 22 décembre (voir le tableau ci-après pour plus de détails).

Date	Localité	Objet	Observations
22 décembre	Nouakchott	Départ de Nouakchott	
22 décembre	Zouérate	Arrivé à Zouérate et rencontre avec M. Mohamed ould Ismail, Chef division stocks / CPSSA, et représentant bénévole de la CRI au Tiris-Zemmour.	Compte rendu des activités en cours et discussion sur le cas de la pharmacie vétérinaire. Nuitée à Zouérate
23 décembre		Visite de courtoisie au Wali Mouçaid chargé des Affaires Economiques et Sociales, M. Ali ould Nouevae, le Wali étant absent. Visite de courtoisie au Hakem de la Moughataa de Zouérate, M. Mohamed ould Cheikh ould El Ghauth. Rencontre avec le Président de l'Union des coopératives Haye Sabeh, ayant bénéficié de la distribution de chèvres, et gérant du magasin de bouteille de gaz, M. Mohamed M'Bareck ould Sghair. Départ pour Bir Moghreïn vers 12 h.	Les 470 bouteilles de gaz du magasin ont été acquises grâce aux remboursements (1,8 million UM) effectués par 10 coopératives (sur un total de 14); les 4 coopératives qui n'ont pas effectué les remboursement n'ont pas eu droit à l'attribution de bouteilles de gaz.
23 décembre	Bir Moghreïn	Rencontre avec le Hakem de la Moughataa de Bir Moghreïn, M. Lemrabott ould Sidi Bouna. Visite des réalisations du Projet dans la ville: périmètre maraîcher, magasin de dépôt de matériel de construction, CAC. Visite du puits pastoral de Bir Jehna, à 40 km de Bir Moghreïn, réhabilité par le Projet.	Le périmètre a été bien réalisé avec des brise-vent et une canalisation d'irrigation appropriée. Problème lié à la salinisation des sols. Nuitée à Bir Moghreïn.
24 décembre	Bir Moghreïn	Réunion avec les présidents de quinze coopératives : 1. M. Sidi Ahmed ould Teghre dit Taga, coop. Lejouad 2. M. Abidine o/ Mohamed, coop. Tenmiya 3. M. Braika o/ M'Bareck, coop. Taguadoum 4. Mme Sida m/ Lemghalev, coop. El Intaj 5. Mme Fatimatou m/ Hayaye, coop. Saada 6. Mme Seyteni m/ Salem, coop. El Lekhair 7. M. El Hadj o/ Mohamed, coop. Teysir 8. Mme Salka m/ Messaoud, coop. El Moustakbel 9. M. Mohamed Salem o/ Lehsen, coop. El Kadel 10. M. Sidi Ahmed o/ Moueylid, coop. agr. n°1 11. Mme Hindou m/ Khairy, coop. agr. n°2 12. M. Dah o/ Massa, coop. agr. n°3 13. Mme Aminetou m/ Igué, coop. agr. n°4 14. Mme Fatimata m/ Lahahe, coop. agr. n°5 15. Mme Valle m/ Mohamed, coop. agr. n°6 Départ pour Zouérate.	Ils ont exprimé leur satisfaction quant aux activités exécutées par le Projet et demandé sa poursuite et une pérennisation des interventions.
24 décembre	Zouérate	Rencontre avec M. Ibrahim ould Alouate, Président de la coop. Tintane, ayant bénéficié de la distribution de bétail.	Coopérative bien gérée qui, malgré des années difficiles, a pu dégager un bénéfice annuel et a triplé son troupeau (passant de 55

			têtes à 150).
24 décembre	F'Deirick	Rencontre avec M. Zeidane ould Abd El Maleck, Président, et Mme Bneita m/ Sall, trésorière, de la coop. Toumza.	Grâce aux remboursements (issus de la distribution de petits ruminants) ils ont acquis une boutique communautaire. Avec le revenu de la vente du bétail (972.400 UM) ils demandent au Projet de contribuer à l'achat d'un four électrique. Nuitée à Zouérate.
25 décembre	F'Deirick	Visite de courtoisie au Hakem de la Moughataa de F'Deirick, M. Salem ould Taleb. Départ pour Atar vers 11 h.	
25 décembre	Atar	Visite de courtoisie au Wali de l'Adrar, M. Seydou Sall.	Nuitée à Atar.
26 décembre	Aoujeft	Rencontre avec le Maire de la Commune de Aoujeft, M. Mohamed El Moctar ould H'Meine Amar. Visite de l'Union Tentiche-Bedjamas, qui réunit 13 coopératives, Mme Khira m/ Baha et six présidentes des coopératives, dans le local de l'une des activités qu'elle exécute : la pâtisserie. Sont aussi présentes : Mme Mariama m/ Mohamed Abdallahi Mme Aminetou mint Jiddou Mme Khadjetou mint Cheikh Mme Fatimetou mint El Hadj Mme Koriya mint El Kory Visite de la seconde Union de Coopératives Belediyah à la boutique de préparation du couscous puis à la boutique communautaire. Rencontre avec la présidente de l'Union, qui regroupe 18 coopératives, Mme Khadaja mint Sidina et trois présidentes de coopératives : Mme Selem mint Messoud Mme Fatimetou mint Boueybacar Mme Messouda mint Abdou. Visite de la digue de protection des berges d'Aoujeft dont un tronçon d'une trentaine de mètres est en voie de réparation. Visite des périmètres maraîchers. Départ pour Nouakchott vers 17 h.	

Le retour à Nouakchott a eu lieu dans la nuit du 26 décembre 2007.

2. Observations :

Pour ce qui concerne le bénéficiaires du Projet, on peut observer que :

- à Zouérate et à F'Deirick, la plus part des coopératives semble avoir bien géré les réalisations, tant pour les activités "primaires" que celles qui en découlent (les activités gigognes) surtout en considération du déficit pluviométrique de ces deux dernières années;
- l'échec de la pharmacie vétérinaire est dû à plusieurs facteurs concomitants, dont les plus importants sont la concurrence déloyale de certaines boutiques et le mauvais choix des médicaments (celle-ci fut principalement approvisionnée en médicaments pour vache alors que la région est surtout peuplée de camelins) ;
- à Bir Moghreïn les activités sont bien gérées, mais, concernant le périmètre, par exemple, les horticulteurs devraient bénéficier d'une formation sur les différentes techniques d'irrigation en mesure de leur assurer une meilleure production ;
- à Aoujeft les activités sont bien gérées et de nouvelles initiatives appréciables fleurissent ; celle-ci sont capables d'apporter une amélioration dans les conditions de vie des populations.

3. Conclusion

Au cours de cette mission de terrain dans les localités d'intervention du Programme au Tiris-Zemmour et en Adrar il ressort :

- que le Projet, en considération de la forte implication des bénéficiaires et de l'élan humanitaire apporté par la le PALCP/SA, a eu en général des effets bien supérieurs à ceux qui sont réalisés avec des fonds aussi limités ;
- que les populations bénéficiaires ont apprécié le Projet et que les activités mises en œuvre leur apportent une amélioration, souvent sensible, de leur niveau de vie ;
- que les populations souhaitent une continuation et pérennisation du Projet ;
- que le Projet aurait dû mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires : formation en techniques agricoles, en comptabilité et gestion, etc. ;
- que le Projet, à cause des faibles moyens à sa disposition, n'a pas disposé d'un système de suivi et évaluation des activités exécutées pour permettre les petits ajustements en cours de route, toujours nécessaires dans la vie d'un projet qui implique des activités diversifiées.

Marcello Polcari

Sidi ould Sidi Bouna

ANNEXE 4 : Rapport de mission 2

RAPPORT DE MISSION

Wilaya du Tagant

02 au 05 janvier 2008

Le Consultant international chargé de l'évaluation du **Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire (PALCP/SA)** se sont rendus en compagnie de l'équipe du PALCP/SA en mission dans la Wilaya du Tagant du mercredi 02 au samedi 05 janvier 2008.

La mission avait pour but de :

- visiter un échantillon d'activités financées par le PALCP/SA, activités ayant déjà fait l'objet des visites par le Consultant chargé de la préparatoire de l'évaluation ;
- rencontrer les populations bénéficiaires des interventions pour comprendre leur degré de satisfaction ;
- vérifier, après un délai de plus de six mois, la validité de l'approche d'évaluation suivie dans le Rapport de préparation de l'évaluation du PALCP/SA et d'en valider éventuellement les résultats.

Faisaient partie de la mission :

- M. Marcello Polcari, Consultant international chargé de l'évaluation du PALCP/SA, chef de mission ;
- M. Mohamed Abdallahi Yekber, de la Délégation de la Croix Rouge Italienne ;
- M. Ahmed Salek ould Limame, Chauffeur au PALCP/SA.

1. Déroulement de la mission au Tagant :

La mission a quitté Nouakchott le mercredi 02 janvier (voir le tableau ci-après pour plus de détails).

Date	Localité	Objet	Observations
02 janvier	Nouakchott	Départ de Nouakchott	
02 janvier	Tidjikja	Arrivé à Tidjikja et rencontre avec M. Cherif ould Abdelmoumene dit Bambeihha, Maire de Tichitt.	Compte rendu des activités en cours et discussion sur le Projet.
02 janvier	Tijikja	Visite de courtoisie au Wali Mouçaid chargé des Affaires Administratives, M. Cheikh ould Metteh, le Wali étant absent. Visite de courtoisie au Hakem de la Moughataa de	Nuitée à Tidjikja.

		Tichitt, M. Sidina ould Hamadi, en déplacement sur Tidjikja.	
03 janvier	Tichitt	Départ pour Tichitt. Visite des réalisations du Projet : boucherie, banque de céréales, artisanat et production laitière. Visite des périmètres maraîchers réalisés par des coopératives agricoles. Réunion avec les Présidents de quatre coopératives : 1. Bouya Ahmed ould Baba, coop. Banque de céréales; 2. Mohamed ould Boukhari, coop. Artisanat 3. Mohamedou ould Cherif Mohamed, coop. Production laitière 4. Mohamedou ould Babiya, coop. Boucherie	Les locaux dans lesquels les activités sont exercées ont été bien construits. La boucherie est propre. La clôture de la zone de production laitière est appropriée. Ils ont exprimé leur satisfaction à l'égard du Projet en demandant sa continuation et une pérennisation de ses interventions. Nuitée à Tichitt.
04 janvier	Tichitt	Visite à Loudeyate de la communauté bénéficiaire du projet TOUMZA de distribution de 450 chèvres laitières. Départ pour Tidjikja.	Ils ont exprimé leur satisfaction à l'égard du Projet qui a permis leur sédentarisation et ils demandent la continuation et une pérennisation des interventions. Nuitée à Tidjikja.
05 janvier	Tidjikja	Rencontre avec M. Sidi Ahmed ould Abdeljelil, ex président de l'association El Wiam, qui réunit 400 familles d'agriculteurs, et visite du seuil de Voum Noualig réalisé par le Projet. Départ pour Nouakchott.	Le seuil est assez bien construit ; le seul problème est lié à l'effondrement d'une ligne de gabions de protection en amont.

Le retour à Nouakchott a eu lieu durant la nuit du 05 janvier 2008.

2. Observations :

Pour ce qui concerne les bénéficiaires du Projet, on peut constater que :

- à Tichitt, les coopératives semblent bien gérer leurs activités en assurant la pérennité des réalisations;
- à Loudeyate, les activités sont bien gérées et les bénéficiaires, même s'ils sont enclavés et dépourvus du minimum, sont très motivés ;
- à Voum Noualig, le seuil a permis une recharge de la nappe et les bénéficiaires sont prêts à réhabiliter les gabions effondrés.

3. Conclusion :

Au cours de cette mission de terrain dans les localités d'intervention du Programme au Tagant il ressort :

- que les populations bénéficiaires ont bien apprécié le Projet et que les activités mises en œuvre leur apportent une amélioration, souvent sensible, de leur niveau de vie ;
- que les populations souhaitent une continuation et pérennisation du Projet ;
- que le Projet aurait dû renforcer les capacités des bénéficiaires surtout en comptabilité et gestion ;
- que le Projet, à cause des faibles moyens à sa disposition, n'a pas disposé d'un système de suivi et évaluation des activités exécutées pour permettre les petits ajustements en cours de route, toujours nécessaires dans la vie d'un projet qui implique des activités diversifiées.

Marcello Polcari

ANNEXE 5 : Contraintes, points forts et points faibles, leçons

CONTRAINTES	POINTS FAIBLES
<p>Structures du Projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. approches : PALCP/SA inscrit ses actions dans le MT ou le LT alors que la CRI s’inscrit dans l’urgence ; 2. structures (CDHLCPI-CSA / CPSSA, PNUD, Coopération italienne, CRI) aux “cultures” hétérogènes mais devant collaborer ensemble pour la mise en œuvre du Projet – d’où les retards, frictions, etc. ; 3. personnel insuffisant (pour des raisons de coûts). <p>Populations ciblées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. taux d’analphabétisme élevé, ignorance répandue ; 2. populations éloignées de la capitale alors qu’il n’y a pas de structures régionales du PALCP/SA (pour des raisons de coûts) afin de prendre en charge leur “encadrement” sur le terrain de manière continue. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Forte rotation du personnel ; 2. montage institutionnel “lourd” impliquant de nombreux retards ; 3. inexistence d’un SS&E ; 4. inexistence d’un plan de formation pour les bénéficiaires des activités mises en œuvre par le Projet.

POINTS FORTS	LEÇONS
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une équipe du Projet, réduite mais dynamique, et un Comité de pilotage qui “veille activement au grain” ; 2. une approche participative ; 3. l’appropriation par les bénéficiaires des activités réalisées ; 4. la réalisation des seuils – dont le succès est en lui-même un point fort – dans des zones arides...avec tous les avantages que cela comporte : relèvement du niveau de la nappe phréatique, augmentation des rendements des cultures sous palmier, etc. ; 5. intervention du PALCP/SA dans des Wilayas l’objet d’attention de la part des bailleurs de fonds ; 6. une duplication réussie des activités du Projet dans la Moughataa de Tichitt. 	<p>Il faut dès le départ s’inscrire dans une optique de pérennisation. Pour cela, il faut :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. toujours partir de l’expression des besoins des populations ; 2. accompagner les activités d’un plan de formation destiné à renforcer les capacités des populations ciblées dans la prise en charge des activités menées ; 3. œuvrer de façon plus concertée avec les Mairies pour ce qui est du suivi est activités exécutées dans leurs zones, les municipalités ayant un horizon temporel beaucoup plus lointain qu’un projet (ayant par nature vocation à disparaître à plus ou moins brève échéance).

ANNEXE 6 : Atelier de restitution

PROPOSITION DES GRANDES LIGNES DES TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE PARTAGE DE L'EXPERIENCE DU PALCP/SA

1. Contexte :

Le Projet d'Appui à Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire (PALCP/SA) a démarré le 1^{er} avril 2003 sur un financement de la Coopération italienne (1.320.389,72 Euros) et de la contrepartie mauritanienne (220.000 Euros). Il est exécuté, sous la tutelle nationale du CDHLCPI, par la CRI, la coordination globale étant assurée par le PNUD.

Le PALCP/SA a pour objectif de développement l'appui à la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-Zemmour, régions qui, habituellement, bénéficient peu des interventions des projets exécutés en Mauritanie.

Les objectifs spécifiques qui lui ont été assignés sont de mettre en place un mécanisme d'appui au développement local dans les zones rurales pauvres i) qui utilise le dépistage et la satisfaction des besoins nutritionnels comme point d'entrée dans les communautés pour programmer et réaliser de façon participative des actions de développement et ii) qui tire partie des synergies possibles entre intervenants au niveau des communes pour assurer une pleine appropriation locale et la durabilité des actions engagées.

Il cible les populations des communes rurales et particulièrement les groupes vulnérables à l'intérieur de ces communes.

Il est prévu que le PALCP/SA clôture le 31 mars 2008 mais qu'auparavant un atelier de partage de l'expérience du Projet soit organisé.

2. Objectifs de l'atelier :

L'objectif de l'atelier est de partager l'expérience et les résultats atteints par le PALCP/SA entre l'ensemble des acteurs et partenaires en vue d'une extension / duplication du Projet au reste de la Mauritanie.

3. Résultats attendus :

Les résultats attendus de l'atelier seraient que :

- les participants connaissent mieux l'expérience du Projet ;
- les participants ont une idée claire des points forts et des points faibles du Projet (voir à l'annexe 5 les contraintes, les points forts, les points faibles ainsi que les leçons du PALCP/SA) ;
- les participants formulent des recommandations pour la pérennisation des activités exécutées par le PALCP/SA ;
- les participants formulent des recommandations pour l'extension / duplication du Projet.

4. Thèmes abordés :

Les thèmes abordés seraient :

- les démarches, approches, méthodologies d'intervention des partenaires en Mauritanie (en fonction de l'origine du bailleur, des zones d'intervention en Mauritanie, du type d'activités mises en œuvre, de la forme – projet, programme, administration, directement par le pays partenaire – etc.) et bilan.
- l'approche mise en œuvre et activités réalisées par le PALCP/SA.
- les résultats atteints par le PALCP/SA.
- les problèmes rencontrés par les bénéficiaires ainsi que les autres acteurs du PALCP/SA (administrations, mairies, équipe du Projet, CPSSA, PNUD) au cours de l'exécution du Projet.

5. Participants :

Les participants à l'atelier seraient :

- les représentants bénéficiaires des activités du PALCP/SA – les Président(e)s des Unions de coopératives, les Président(e)s des coopératives, les gérant(e)s des AGR, etc. ;
- les Maires d'Aoujeft, Tichittt, de Bir Moghreïn et le Hakem de Bir Moghreïn, etc. ;
- l'équipe du Projet ;
- les membres du Comité de pilotage ;
- les représentants du CPSSA ;
- les représentants des Ministères concernés (Economie et Finance, Agriculture et Elevage, Décentralisation et Aménagement du Territoire, Promotion Féminine Enfance et Famille, Santé) ;
- les représentants du PNUD ;
- les partenaires au développement (UNICEF, PAM, FAO, OMS, GTZ, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Coopération française, Coopération espagnole, FIDA, etc.).

6. Durée de l'atelier :

L'atelier pourrait s'étaler sur deux journées, la première consacrée :

- aux démarches, approches, méthodologies d'intervention des partenaires en Mauritanie et bilan et ce afin de situer, grâce à cette synthèse, la problématique de l'intervention dans notre pays ;
- et à la présentation critique du rapport d'évaluation du Projet d'Appui à Lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire.

La seconde journée pourrait être consacrée :

- à l'évaluation critique des résultats du Projet, chaque résultat étant passé en revue ;
- aux problèmes et obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre ;
- à la formulation des recommandations, générales et spécifiques.

7. Lieu proposé pour l'organisation de l'atelier :

L'atelier pourrait se dérouler dans une ville de l'intérieur du pays, par exemple, à Atar, près des bénéficiaires du Projet.

8. Date de l'atelier :

L'atelier pourrait se dérouler durant le mois d'avril 2008.

ANNEXE 7 : Termes de référence de la consultation

Termes de référence pour l'évaluation du projet italien

I- But de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation est d'analyser les résultats du projet « appui à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire », eut égard aux moyens, aux mécanismes et processus utilisés, aux délais et autres facteurs, afin de tirer les leçons pour le partage de l'expérience et son extension à d'autres zones du pays.

Le partage des résultats de cette évaluation doit se faire lors d'un atelier regroupant l'ensemble des partenaires et acteurs potentiels ou effectifs du projet. Le but sera de vulgariser les leçons apprises dans le cadre du projet en vue de promouvoir la méthodologie et l'approche du projet.

II- Introduction et contexte de l'évaluation

Le projet « Appui à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire » est un projet financé par le Gouvernement italien sous forme de partage de coûts avec le PNUD et mis en œuvre par la Délégation de la Croix Rouge Italienne en Mauritanie (CRI), sous la modalité d'exécution nationale. Le coût du projet est de 1 540 390,50 Euro dont 1 320 390,50 Euro directement financés par la Coopération Italienne à travers le PNUD et 220 000 Euro sur les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire du Gouvernement italien à la Mauritanie.

Le projet dont la durée initiale était de 3 ans a pour objectif de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire dans les 3 régions du Nord que sont l'Adrar, le Tagant et le Tiris Zemmour. Il s'agit de mettre au point et de diffuser une stratégie d'intervention participative en milieu rural qui utilise le dépistage et le contrôle de la malnutrition comme porte d'entrée au niveau des communautés pour ouvrir le chemin à des actions durables de développement intégrées dans un processus de gouvernance locale opérationnelle.

Les résultats attendus du projet sont d'assurer :

1. Une sécurisation et une augmentation de la production vivrière par l'amélioration de la maîtrise des eaux pluviales dans les Communes retenues du Département d'Aoujeft en Adrar et dans la Commune retenue au Tagant ;
2. Une Augmentation de la production maraîchère par la réhabilitation et la création de périmètres maraîchers dans les Communes retenues du Département d'Aoujeft en Adrar et dans la Commune retenue au Tagant ;
3. Un renforcement du secteur de l'élevage dans les zones rurales et périurbaines du Tiris Zemmour ;
4. Le développement d'Activités Génératrices de Revenu dans toutes les Communes d'intervention du Projet ;
5. Une application de la méthodologie du Projet dans une Commune de la Wilaya du Tagant ;
et
6. Une visibilité et une bonne diffusion de la méthodologie du Projet.

Le Comité de Pilotage du Projet (CP) était présidé par l'ex Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI) avec des représentants de l'ex Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), de la Croix Rouge Italienne (agence de réalisation du Projet) et du PNUD (agence de coordination et représentant du Bailleur), ainsi qu'un représentant de l'Unité de Suivi de la Gestion Administrative et Financière (USGAF) des projets du PNUD (à l'ex-MAED).

Suite à la restructuration des différents départements du Gouvernement, le Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire (CPSSA) assure la tutelle du projet.

Bien que la signature de l'accord de partage de coûts entre le PNUD et le gouvernement italien ait eu lieu en avril 2002 et celle du protocole d'accord entre le PNUD et la CRI en juillet 2002, la première tranche des fonds n'a été mise en place qu'en février 2003. Le démarrage effectif du projet n'a eu lieu en définitive qu'en juin/juillet 2003, après le recrutement du staff du projet. La fin du projet est prévue pour décembre 2007 avec l'organisation d'un atelier de partage de expérience et des résultats suite à évaluation dont il est objet dans ces TDR.

Malgré le retard de démarrage du projet, un certain nombre d'activités ont été mises en oeuvre dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant et du Tiris-zemmour. Ces activités ont concerné des domaines variés en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire tels que la maîtrise des eaux pluviales, la réalisation de diverses activités génératrices de revenus pour les populations pauvres et l'appui à l'élevage.

A l'issue de la mise en oeuvre du projet, son évaluation en terme de résultats, de mécanismes et de processus mis en oeuvre permettra d'en tirer les leçons pour capitaliser cette expérience et la diffuser auprès d'autres communautés ou dans d'autres zones.

Il est à noter que le contexte économique, social et politique du pays a fortement évolué au cours de la mise en oeuvre du projet, ce qui n'a pas manqué d'avoir un impact sur les structures institutionnelles et administratives impliquées et sur la mise en oeuvre et les résultats du projet.

Au cours de l'exécution du projet, divers documents et rapports ont été produits soit par la CRI, soit par des consultants, soit par le PNUD. L'ensemble de la documentation est disponible pour faciliter la revue documentaire dans le cadre de cette évaluation. En outre, en vue de cette évaluation, un consultant national a été recruté pour appuyer la préparation. Les termes de référence de cet appui ainsi que le rapport produit sont disponibles pour l'évaluation.

Par ailleurs, une étude est en cours pour faire la situation des ouvrages de retenue des eaux qui ont fait objet de l'intervention du projet et un rapport sur la mise en oeuvre du projet est attendu de la coordination avant le démarrage de l'évaluation. Ces documents seront également mis à la disposition des évaluateurs.

III- Objectifs et étendue de l'évaluation

Les objectifs de cette évaluation se situent à 3 niveaux :

1. Analyser l'exécution du programme pour apprécier la pertinence et l'efficacité de l'utilisation des ressources en référence aux résultats attendus de la mise en oeuvre du projet ;
2. Dégager les leçons pour une extension ou une duplication de la démarche et des actions du projet dans les régions d'interventions et dans d'autres ;

3. donner les éléments pour le partage de l'expérience et les résultats du projet dans le cadre d'un atelier regroupant l'ensemble des acteurs et partenaires potentiels pour une duplication/extension de expérience

Il s'agit de voir :

- comment la stratégie et la démarche du projet ont été mises en œuvre ?
- si les produits attendus ont été réalisés et les résultats atteints, et comment ils l'ont été, en référence aux prévisions du document de projet ?
- quelles ont été les contraintes opérationnelles, institutionnelles, techniques ou autres auxquelles le projet a eu à faire face ?
- quelles ont été les opportunités et défis pour le projet ?
- quelles sont les leçons (positives et négatives) qui peuvent être tirées du processus de mise en œuvre et de suivi, ainsi que de l'implication des partenaires et bénéficiaires ?
- quelles actions sont nécessaires pour assurer l'extension du projet ou sa duplication ?
- comment partager et vulgariser les résultats et l'expérience ?

Cette évaluation devra s'intéresser à l'ensemble des acteurs et bénéficiaires du projet dans les zones couvertes depuis le début de la mise en œuvre en 2003.

IV- Thèmes de l'évaluation

Afin d'atteindre les objectifs de cette évaluation, il est retenu que l'exercice puisse couvrir les volets suivants :

1. Analyse de la pertinence des résultats par rapport aux priorités nationales :

- résultats et composantes du projet par rapports aux objectifs nationaux stratégiques en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire et en référence aux besoins des populations bénéficiaires, déterminer la pertinence de l'effet recherché et son degré d'atteinte par l'action du projet.
- modalités d'interventions du projet, rôles des structures impliquées (nationales ou autres) et effet sur les capacités nationales en matière d'organisation et d'exécution
- mécanismes/système de suivi évaluation interne et externe et collecte/diffusion des informations, etc.

2. Analyse des performances dans la mise en œuvre du projet : qualité et fiabilité des résultats de chaque composante et comparaison avec les prévisions/programmation, fiabilité des activités réalisées et points des activités et résultats réalisés mais non prévus. Pour ce faire, apprécier les résultats et impacts :

- Sur le plan des produits, activités/actions réalisés en rapport avec les objectifs ;
- en termes de renforcement de capacités des acteurs et bénéficiaires ;
- en référence aux mécanismes de suivi évaluation internes et externes ;
- en termes de pérennisation des acquis pour chaque composante et globalement ;
- en référence aux contraintes rencontrées et actions prises pour les lever ;
- sur le plan des partenariats mis en œuvre, structures impliquées, participation et développement local...

3. Analyse de l'efficience dans l'utilisation des ressources pour les différents produits et résultats atteints : il s'agit de savoir si les ressources ont été utilisées de manière pertinente par rapport aux résultats obtenus ou si de meilleurs résultats pouvaient être atteints dans le même contexte.

4. Identification des forces et faiblesses par rapport aux opportunités et risques du programme : apprécier entre autres la soutenabilité et la durabilité des résultats et comment pérenniser les acquis au-delà de la vie du projet. En outre, identifier et analyser les facteurs déterminant qui ont influencé les résultats du programme mais qui ne sont pas sous contrôle direct du PNUD ou des bailleurs de fonds, en faisant la distinction entre facteurs liés à la formulation du programme et ceux liés aux mécanismes de mise en œuvre, de gestion ou de capacités à mettre en œuvre et à gérer le programme, notamment par rapport à la pertinence des produits escomptés, le niveau de participation des partenaires et bénéficiaires et la gestion des processus.
5. Evaluation de la contribution du PNUD à atteindre l'effet et les produits escomptés en termes, notamment indirects (appui-conseil, suivi-supervision, mobilisation de partenariat) dans la mesure où le PNUD ne finance pas et n'exécute pas directement le projet.
6. Détermination des leçons de la mise en œuvre et des résultats, des points d'amélioration ou de renforcement en vue de la duplication ou de l'extension de l'expérience. Il est en outre important d'apprécier comment, dans ses domaines d'intervention, le projet a pris en compte ou contribué à la valorisation des droits humains, de l'équité, du renforcement institutionnel et technique pour le développement national.
7. Recommandations en vue de la duplication/extension du projet et les actions/moyens nécessaires à cet effet et en prenant en compte les :
 - évolutions du contexte (institutions et autre),
 - partenariats possibles / actions-projets en cours ou prévus,
 - conclusions et leçons tirées de l'analyse...

V- Méthodologie et tâches de la mission d'évaluation.

La méthodologie à suivre est essentiellement celle énoncée par le bureau des évaluations du PNUD dans le guide pour les évaluateurs. A cet effet, l'évaluateur devra entreprendre, entre autres, les tâches suivantes :

- Consultation et revue de la documentation du projet (projet et PNUD) et des documents de stratégie nationale de développement : document de projet, rapports, notes...
- Préparation d'un guide d'entretien ouvert pour analyser/appréhender les différentes questions,
- Rencontres avec les acteurs au niveau local et central et les bénéficiaires : responsables du projet, gouvernement, membres du comité de pilotage, consultants, structures locales, élus locaux et autorités locales et autres partenaires du projet...
- Visite des réalisations et rencontre avec les associations et coopératives bénéficiaires.
- Evaluation des objectifs et produits atteints et détermination de leur lien avec les objectifs prévus.
- Elaboration du rapport de évaluation suivant les directives/critères retenus.

VI- Produits attendus :

Le produit escompté est un rapport d'évaluation comprenant au minimum les éléments suivants :

- Un résumé analytique pour la présentation des résultats dans l'atelier de partage des résultats et expérience du projet;

- Une introduction;
- Une description de la méthodologie de l'évaluation;
- Une analyse de la situation en référence aux résultats, aux produits escomptés et à la stratégie de partenariat;
- Les observations clés (y compris les acquis et les meilleures pratiques);
- Les conclusions et recommandations, notamment pour améliorer l'efficacité du projet au niveau de la mise en œuvre et du cadre institutionnel, en vue de la pérennisation de l'approche, ainsi que les principaux axes de propositions pour l'extension ou la duplication du projet et les moyens nécessaires;
- Les Termes de référence de l'atelier de partage de l'expérience, y compris les propositions pour la durée, les participants potentiels et les modalités de son organisation ;
- Des annexes comprenant : les termes de référence de l'évaluation, la liste et les références des personnes rencontrées, les visites de terrain effectuées, les documents utilisés, etc.).

Le premier draft du rapport doit être remis au PNUD en 5 exemplaires reliés et transmis par messagerie électronique à l'ensemble des membres du Comité de pilotage.

Le rapport final avec l'ensemble des parties indiquées doit être déposé au PNUD en 5 copies reliées et sur CD-Rom.

VII- Composition de l'équipe :

L'équipe d'évaluation sera composée de :

- 1 consultant/e international/e spécialiste de l'évaluation avec une bonne connaissance et une expérience avérée de l'évaluation, des projets de Lutte Contre la Pauvreté notamment.
- 1 consultant/e national/e économiste avec une bonne connaissance des questions de développement à la base en Mauritanie, en particulier dans les régions d'intervention du projet.

Le/la consultant/e international/e (CI) devrait avoir un diplôme au moins de niveau universitaire DEA/DESS avec une expérience professionnelle dans l'évaluation d'au moins 10 ans et une pratique de terrain dans des pays en voie de développement. Le/la CI doit être familier/e avec les systèmes de gestion axés sur les résultats et doit également avoir une expérience avérée dans la réalisation des évaluations et la rédaction de rapports d'évaluation. Il ou elle devrait avoir une excellente connaissance du français (langue de rédaction du rapport) et une bonne connaissance de l'anglais. Il/elle doit également avoir une bonne capacité d'écoute, de communication, d'animation et de leadership.

Le CI est le chef de mission et, à ce titre, coordonne le travail de l'équipe d'évaluation et est responsable du rapport.

Le/la consultant/e national/e doit avoir un diplôme de niveau DEA/DESS dans le domaine de l'économie, de la sociologie ou socio-économie (ou discipline associée en relation avec le développement d'activités génératrices de revenus) et une expérience professionnelle d'au moins 7 ans (10 ans si diplôme de maîtrise seulement) avec une bonne connaissance du terrain, notamment dans le domaine du développement en milieu rural et en évaluation de programmes/projets. Il ou elle devrait avoir une excellente connaissance du français (langue de rédaction du rapport) et une

bonne capacité de communication en Hassania. En outre, le/la consultant/e national/e doit avoir une bonne capacité d'écoute, de communication, d'animation et de travail en équipe.

VIII- Durée et organisation de la mission :

L'évaluation est indépendante et les évaluateurs organisent leur travail en fonction des objectifs de l'évaluation. Toutefois pour entreprendre leur travail, il serait nécessaire d'avoir un appui du PNUD, en termes d'organisation des activités et des grandes lignes à poursuivre. La Coordination du projet (la Croix rouge italienne) apportera un appui spécifique, notamment pour organiser les visites de terrain et les réunions avec les acteurs clés. Le PNUD et la CRI aideront à l'élaboration du plan de travail de la mission et veilleront à la répartition des tâches entre le CI et le CN.

Il est attendu que la mission démarre en fin septembre 2007 et que le rapport final soit disponible au plus tard fin novembre 2007 :

- Le premier draft devra être remis après le débriefing aux membres du Comité de pilotage.
- Ces derniers ont un délai de 10 jours pour transmettre leurs commentaires au CI
- Le CI dispose de 3 jours pour intégrer les commentaires et transmettre le rapport final.

A titre indicatif, la durée et le calendrier suivant sont proposés :

Activité	Durée	Responsable
Briefing avec le PNUD, le projet et le Gouvernement	0,5 jours	CI/CN
Proposition plan de travail/méthodologie et responsabilité des membres de l'équipe	2 jours	CI/CN appui PNUD
Revue de documents, Guides d'entretien et autres outils	3 jours	CI/CN
Réunions avec les partenaires et acteurs du projet à Nouakchott	1,5 jours	CI/CN appui CRI
Visites de terrain et réunions avec les partenaires et acteurs locaux du projet	15 jours	CI/CN appui CRI
Traitement/Analyse des informations recueillies	5 jours	CI/CN
Formulation des conclusions et recommandations	3 jours	CI/CN
Rédaction du rapport, premier draft	3 jours	CI/CN
Débriefing avec le PNUD, le projet, le Gouvernement et les partenaires/acteurs clés	1 jour	CI/CN
Finalisation du rapport	3 jours	CI
TOTAL	37 jours	

Annexes :

- code de conduite pour la réalisation des évaluations,
- liste indicative des documents disponibles

ANNEXE 8 : Liste des documents consultés

Document de projet :

Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire en RIM, 21 avril 2002

Rapports d'activité :

Rapport d'activité 2004, Antenne de Atar
Rapport semestriel Août 2004 – Février 2005
Rapport semestriel Janvier – Juillet 2005
Rapport annuel Janvier – Décembre 2005
Rapport Janvier –Septembre 2006
Rapport Janvier – Mai 2007

Rapports de mission :

Rapport de mission / Démarrage des activités, 05 Avril 2004
Rapport de mission, 10 Février 2005
Rapport de mission dans la région du Tagant (Commune de Tichitt), 28 Janvier 2005
Rapport de mission dans la région du Tiris Zemmour (Communes de F'Deirick et de Bir Moghreïn), 02 Février 2005
Rapport de mission dans la région de l'Adrar (Communes d'Aoujeft et d'Atar), 09 Février 2005.

Rapports de formation :

Manuel de formation des éleveurs des projets de petits ruminants de Bir Moghreïn et F'Deirick.

Protocoles d'accord :

Protocole de partenariat en matière d'Assistance technique, entre le Projet d'Appui/CRI et la délégation du MDRE au Tiris-Zemmour
Plusieurs protocoles d'accord passés entre le Projet d'Appui/CRI et les coopératives concernées.

Divers :

Plusieurs études d'avant projet détaillés de seuils en Adrar et au Tagant : seuils de ralentissement, Seuil de protection des berges, Dignes de protection, Digue de dérivation des eaux.

Loi :

Avant-projet de loi portant code des collectivités territoriales, MDAAT.